



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 8 AVRIL 2026 - N° 1321 - 56^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Consomme et tais-toi!

Créé en 1966, l'Institut national de la consommation (INC) est enterré. Un décret, publié au *Journal officiel* le 29 mars, fixe les modalités de liquidation de cet établissement public à caractère industriel et commercial. Ses soixante agents avaient pour vocation d'apporter un appui technique et juridique aux associations de consommateurs, de produire et de diffuser des études, enquêtes et essais comparatifs auprès du grand public.

La liquidation de l'INC, en raison d'une situation financière jugée dégradée, était inscrite dans la loi de finances pour 2026 ; d'autres organismes sont dans le viseur du gouvernement, comme l'Agence bio. Le liquidateur dispose de trois mois pour trouver un repreneur privé pour le mensuel de l'INC, *60 millions de consommateurs*, diffusé à 90 000 exemplaires.

Pour dégager des économies, le gouvernement veut faire, à bon droit, le ménage dans des centaines d'agences d'État, de comités consultatifs, etc. D'autant que ces structures, autonomes mais largement financées sur fonds publics, doublonnent parfois les services de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Faire des économies, certes, mais pas à n'importe quel prix. Pas en sacrifiant la défense des consommateurs face aux *lobbies* des industriels et de la grande distribution ; pas en bradant une information indépendante des citoyens. Surtout dans un contexte d'explosion du commerce en ligne, de complexification des marchés (énergie, assurances, télécoms), de multiplication des arnaques à la consommation... D'autant que les effectifs de la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGC-CRF) ont fondu, de 3 700 à 2 800 agents, sur les vingt dernières années.



ILLUSTRATION IA PERPLEXITY 2026.

Otages du pétrole

La guerre au Moyen-Orient fait monter le prix du pétrole et nous redécouvrons l'éléphant au milieu de la pièce. Il se nomme fragilité...

AUJOURD'HUI L'INQUIÉTUDE, demain la panique ? L'augmentation du prix du baril est incontrôlable et nous subissons une fois de plus les événements. Reviennent en notre mémoire les fermes déclarations et les engagements irrévocables qui ont été oubliés dès que les prix de l'énergie ont baissé.

L'addiction aux combustibles fossiles produit quatre effets pernicieux. Elle affecte nos capacités économiques. Elle met en cause l'autorité politique, incapable de fixer une ligne et de la suivre. Elle souligne notre faiblesse diplomatique puisque nous nous retrouvons à chaque crise dépendants de puissances

étrangères. Elle est enfin et surtout catastrophique pour l'environnement.

La nouveauté relative de la crise actuelle, c'est que les quatre effets se produisent tous en même temps. Allons-nous enfin réagir intelligemment ? **L'éditorial de François Gerlotto en page 24.**

Maires sous menace

Devant la multiplication des agressions et des menaces contre les élus locaux, les réponses sont trop faibles.

CENT TRENTE AGRESSIONS ou menaces recensées lors des récentes élections municipales ! Et 2 500 déplorées pour l'année 2024. L'Association des maires de France, qui comptabilise ces agressions, dénonce une réponse judiciaire trop lente et bien faible.

Il est urgent de réagir, car plus de deux mille maires ont

démisionné au cours des cinq dernières années, alors que les municipalités sont un élément clé de notre système de médiations politiques. Dans la crise démocratique, le renoncement des obsédés de la prétendue « *gouvernance* » à tous les modes de souveraineté joue un rôle crucial.. **L'article de Loïc de Bentzmann en pages 3 et 4.**

Dans ce numéro :

Page 5 – Un entretien avec Mgr le comte de Paris.

Page 6 – La Commission européenne ne parle qu'anglais.

Page 7 – L'UE sabote le nucléaire français.

Page 9 – La prise de Cuba.

Page 14 – Le dialogue Védrique-Godelier sur l'Occident.

Page 17 – Daniel Rondeau : *Le Système de l'argent*.

Page 18 – *Les Rayons et les Ombres*.

Page 21 – L'œuvre du marquis de Louvois.

Les Mercredis de la NAR

La Nouvelle Action royaliste organise un cycle de conférences, les **Mercredis de la NAR**, auxquelles participent des personnalités politiques ou du monde intellectuel.

Les conférences sont enregistrées en vidéo, en présence d'un public restreint (pour être invité, adresser une demande à lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr) Pour accéder à ces entretiens sur notre chaîne YouTube et s'y abonner, un seul lien : <https://www.archivesroyalistes.org/-Les-Mercredis-de-la-NAR-92->.

■ Mercredi 8 avril

Conférence de Jacques Dorémieux, magistrat honoraire, sur le thème « *Justice et démocratie* ».



Ancien magistrat, Jacques Dorémieux a exercé de 1987 à 1997 comme magistrat du siège, puis de 1997 à 2017 comme magistrat du parquet. Il a notamment été procureur général à Monaco, puis premier avocat général près la cour d'appel de Colmar. Lieutenant-colonel honoraire, il est un bon connaisseur des questions de défense et de renseignement.

■ Mercredis 15 et 22 avril

Pas de conférence. Dîner des amis de la NAR au restaurant Hung Yen, 265 rue St-Jacques (Paris 5^e) à partir de 20 h 00 (merci de confirmer votre présence sur le serveur du journal lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr)

■ Mercredi 6 mai

Conférence de Edern de Barros, historien du droit, sur son livre *Mably et Condillac, théoriciens de la démocratie tempérée*.



Historien, Edern de Barros enseigne l'histoire du droit à l'université de Mayotte. Spécialiste de la pensée des Lumières et de l'histoire de la pensée républicaine, il est également associé au Centre d'études et de recherche d'histoire des idées et des institutions politiques de l'université d'Aix-Marseille.

Edern de Barros présentera son récent livre *Mably et Condillac, théoriciens de la démocratie tempérée*, Mare & Martin, novembre 2025.

■ Mercredi 20 mai

• Mercredi 20 mai : conférence de Loris Chavanette, historien, sur son livre *Les Femmes entrent en Révolution, 5-6 octobre 1789* (Tallandier, février 2026).

D.R.



Historien, Loris Chavanette, enseigne la Révolution française à l'Institut catholique de Paris. Il est notamment l'auteur de *Quatre-vingt-quinze. La Terreur en procès* (CNRS Éditions, 2017), *Danton et Robespierre* (Passés composés, 2021) et *Le 14 juillet de Mirabeau* (Tallandier 2023).

Loris Chavanette présentera son récent livre *Les Femmes entrent en Révolution* (Tallandier, février 2026).

■ Mercredis suivants

• Mercredi 27 mai : conférence de Benoist Bihan sur le livre d'Alexandre Svetchine, *Strategiia* (Perrin, mars 2026).

• Mercredi 10 juin : conférence de Alya Aglan sur son livre *La Double Mort de Marc Bloch* (Flammarion, mars 2026).

■ Autres événements

Sous le haut patronage du président du Sénat et en collaboration avec les éditions du Cerf, le colloque « *La République contre les empires* », autour de l'œuvre de la philosophe Blandine Kriegel, se tiendra le 11 avril de 9 h 30 à 17 h 00 au Palais du Luxembourg, salle Médicis. Inscription obligatoire à l'adresse courriel suivante : edito@editionsdu.cerf.fr



Lot 1674, 101, rue de Sèvres, 75006 Paris
www.archivesroyalistes.org
Issn 0151-5772

Abonnements-contact :
lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr
+33 (0) 1 71 06 32 91

Directeur de la publication : Bertrand Renouvin.
Responsable éditorial : Laurent Tréhu.
Fondateur : Yvan Aumont †.

Rédaction : Frédéric Aimard, Loïc de Bentzmann, Éric Cézembre, Denis Cribier, Dominique Decherf, Jacques Duconseil, François-Marin Fleutot, François Gerlotto, DJ Heller, Léon Letellier, Hubert de Marans, Casimir Mazet, Marc Sévrien, Alain Solari, Indiana Sullivan.

Directeur politique : Bertrand Renouvin.

Publié par la NAR, Siret : 897 894 127 00017.
Édité par la Spfc-Acip, Siret : 418 322 149 00015.
Imprimé par Rps-repro, Siret : 419 745 484 00024.
Dépôt légal à publication. Cppap n° 0425 d 84.

Abonnez-vous !

VERSION PAPIER TROIS MOIS (30 €) SIX MOIS (45 €)

UN AN (70 €) UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF UN AN (45 €) UN AN SOUTIEN (55 €)

Je paye par carte bancaire sur le site archivesroyalistes.org

Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

« Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/11/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, lesquelles ne sont ni exploitées ni revendues par des organismes tiers ».



SOURCE : ILLUSTRATION IA PERPLEXITY 2026.

Chronique politique

Maires : le jeu de massacre

par Loïc de Bentzmann.

Quelques jours après son élection, un maire des Côtes-d'Armor a subi des menaces et des intimidations qui l'ont amené à démissionner. Lors des dernières élections municipales, 130 agressions ou menaces ont été recensées.

Entre juillet 2020 et juin 2025, plus de 2 200 maires ont, pour de multiples raisons, renoncé à leur écharpe. En mars et juillet 2023, ce sont les domiciles respectifs des maires de Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique) et de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) qui étaient incendiés. Le nombre d'agressions d'élus ne cesse d'augmenter : on en comptait par exemple 2 500 pour la seule année 2024. À tous ces faits très inquiétants s'ajoute bien sûr le mal numérique du siècle, à savoir les incivilités, harcèlements et autres intimidations via les réseaux sociaux qui touchent désormais toutes les communes. Dans une enquête menée en 2023 par le CEVIPOF, les maires interrogés déclaraient à 69 % avoir été victimes d'incivilités (impolitesse, agressivité). Ils étaient 39 % à avoir subi des injures et insultes ou encore, pour 27 % d'entre eux, à avoir été attaqués ou menacés sur les réseaux sociaux, et 12 % reconnaissent que leur entourage familial avait subi les mêmes comportements violents. On y notait également que plus la commune est peuplée, plus les élus sont exposés.

Face à la multiplication de ces actes, l'AMF (Association des maires de France) alerte depuis plusieurs années le

pouvoir central sur ce phénomène général de violences multiformes auxquelles font face les maires, quelle que soit la taille de leurs communes. Elle a mis en place en 2019, en lien avec ses 103 associations départementales, un observatoire destiné à lutter contre les violences faites aux élus, doté de six objectifs principaux : « Une remontée fiable et précise des agressions dont les élus font l'objet ; une étude de la typologie des agressions ;

L'autorité des maires est contestée et leur protection n'est pas assurée.

un suivi des plaintes déposées et des réponses judiciaires apportées ; un suivi de l'accompagnement apporté aux élus touchés ; un suivi du service rendu aux élus par les forces de sécurité intérieure et la Justice ; l'élaboration de propositions pour prévenir ces atteintes » afin de donner « une réponse systématique et rapide » aux plaintes des maires agressés.

Chaque élu peut désormais, sur une plateforme dédiée et hébergée sur le site de l'AMF, témoigner précisément « des atteintes physiques ou verbales qu'il a vécues » et « compléter sa déclaration tout au long du processus judiciaire ».

▲ La figure d'autorité qu'incarnent les élus locaux, premiers de cordée de la médiation politique, est désormais menacée.

« Chaque témoignage permettra de mesurer d'éventuelles disparités géographiques, de comprendre les circonstances susceptibles de favoriser les agressions d'élus et, ainsi, de mesurer la réalité du phénomène et les réponses apportées. »

Les agressions prises en compte à travers ces témoignages sont celles qui touchent les maires, les adjoints, les conseillers délégués, les présidents et vice-présidents des EPCI. Il est également possible pour les élus de témoigner de violences contre leur famille.

Des mesures sans vraie portée. – En septembre 2023, un certain nombre de dispositions nouvelles ont été promulguées par une circulaire du ministre de la Justice : prise en compte de la qualité des victimes dans les qualifications pénales retenues, reconnaissance du délit d'outrage, réponse pénale allant au-delà d'un simple rappel à la loi, usage de la comparution immédiate ou encore de l'interdiction de séjour. En complément, des mesures de formation et la création de « référents sûreté » ont été proposées par le ministère de l'Intérieur en lien avec la Gendarmerie nationale.

Mais la réponse judiciaire (traitement des plaintes et information donnée par les procureurs aux plaignants) suscite encore, du côté des maires, de nombreuses insatisfactions. Cela a pour conséquence de décourager nombre d'entre eux de porter plainte, de crainte de représailles ou ▶

de voir leur autorité écornée faute de réponse judiciaire plus prompte. À tout cela s'ajoutent d'autres facteurs : des citoyens de plus en plus exigeants, des relations de plus en plus complexes avec les services de l'État, la difficile conciliation du mandat avec une vie personnelle et une vie professionnelle.

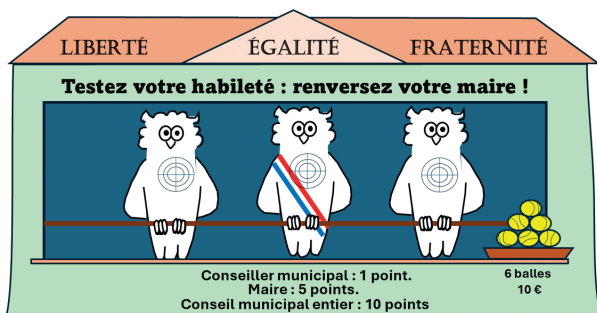
Ces événements fortement médiatisés ont marqué les esprits et révélé que la figure d'autorité politique et morale qu'incarnent les élus locaux, premiers de cordée de la médiation politique, est désormais menacée. Ce sombre état des lieux montre les contestations répétées à l'encontre du modèle républicain français et plus largement contre toute forme d'autorité, que les maires sont les premiers à représenter.

Gouvernance technocratique. – Les maires et les autres élus locaux sont en effet le premier maillon d'une chaîne essentielle de médiations politiques aboutissant à la plus importante d'entre elles : celle du gouvernement et des assemblées parlementaires nationales qui y sont associées. Or, depuis les années quatre-vingt, ces institutions ont été contaminées « à bas bruit » et avec la complicité active de nos dirigeants successifs, par la notion de « gouvernance » au détriment du « gouvernement par la Politique ». Cette « gouvernance » technocratique, directement inspirée par l'idéologie néolibérale qui constitue la matrice de l'Union européenne, rejette le Politique, détruit la démocratie en effaçant ces médiations dialectiques, vitales pour un fonctionnement pacifique des relations entre les communautés sociales qui forment la nation, et y substitue des processus gestionnaires s'appuyant sur la norme et les « experts » qui la rédigent. Et c'est précisément quand ces médiations par le Politique, qui sont autant de « *souppes sociales* » indispensables, sont niées ou détruites qu'elles sont remplacées par la rivalité mimétique et la violence.

La délégitimation, à leur corps défendant, des maires et des autres élus locaux n'est que la conséquence, à l'échelon local, des renoncements successifs de nos dirigeants nationaux à la souveraineté nationale et à leur mépris de la souveraineté populaire. ■

Sur le mur de Jean Chouan

BON, C'EST VRAI QU'ÊTRE MAIRE DE NOS JOURS PRÉSENTE UN RISQUE. MAIS DÈS 2032, QUAND TOUTES LES MAIRIES SERONT BUNKÉRISÉES, LE NOMBRE DE MAIRES SURVIVANT À UN MANDAT SERA BIEN MEILLEUR !



Que reste-t-il des courants politiques

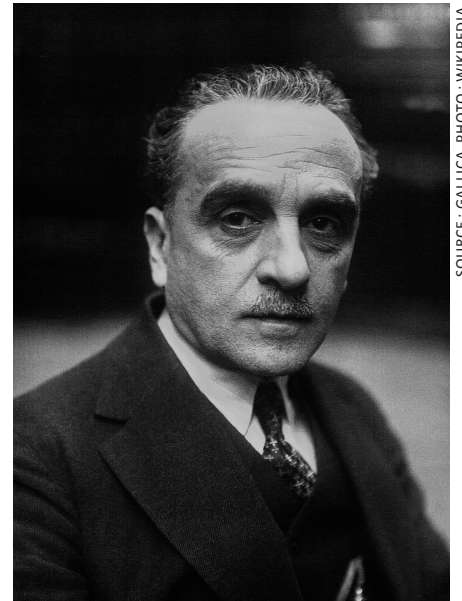
La social-démocratie après le congrès de Tours (2)

Qu'est-ce qui présida à l'avènement du Front populaire ? Fut-ce une affaire si rentable pour les socialistes ? Tâchons de le découvrir.

La naissance du Front populaire est souvent présentée comme une réaction à la fièvre nationaliste du 6 février 1934. En réalité, à ce moment, socialistes et communistes continuaient à s'étripier. Mais Staline intima aux partis de l'Internationale communiste de s'allier à toutes les forces qui désiraient lutter contre le péril nazi. Le PCF entreprit un rapprochement avec la SFIO. Les frères ennemis négocièrent un pacte d'unité d'action en juillet 1934. En perte de vitesse, les radicaux se rallièrent un an plus tard à l'aventure.

La victoire aux législatives de 1936 fit que chaque membre du Front populaire trouva son compte. La SFIO ne fut pas en reste : elle disposait du plus grand groupe à la Chambre ; Léon Blum put former un gouvernement. Il n'y avait qu'une seule ombre au tableau. La victoire avait provoqué un tel enthousiasme populaire qu'une vague de grèves sans précédent traversa le pays. Il incombait au nouveau gouvernement d'apporter des réponses. Et ce fut chose faite avec les accords de Matignon (7-8 juin 1936). Que contenaient-ils ? Principalement trois choses : augmentation des salaires, reconnaissance de la liberté syndicale, élections de délégués du personnel dans les entreprises.

La législation sociale allait bon train, tant et si bien que le gouvernement Blum appliqua en trois mois presque tout son programme. Les deux semaines de congés payés et la réduction du travail hebdomadaire à 40 heures en constituaient les plus grands symboles. En matière économique, si certaines réalisations s'avèrent moins spectaculaires (nationalisation des industries et refonte du statut de la Banque de France), d'autres furent grandement contestées, à l'image des dévaluations.



▲ Paul Faure. Chef de file de la ligne pacifiste de la SFIO, il finira par se compromettre avec Vichy.

Ces bouleversements socio-économiques ne firent pas que des heureux. Les classes moyennes – le cœur de l'électorat radical – oscillèrent entre ire et effroi. Un temps désarmé, la formation valoisienne tergiversa puis trancha. Obtenir la chute du gouvernement Blum, telle fut la nouvelle ligne impulsée par Daladier. Ce qui advint en juin 1937 : les sénateurs radicaux refusèrent les pleins pouvoirs financiers à Blum pour endiguer la crise économique. L'expérience socialiste, qui avait suscité tant d'espérances, ne dura qu'un an. Coup de massue pour la SFIO. Mais il y avait pis.

La SFIO ne sut pas imposer ses vues aux radicaux et aux communistes

Parallèlement, le rival communiste gagnait du terrain. En 1936, le PCF avait obtenu 15 % des suffrages, réduisant ainsi l'écart à moins de 5 % avec une formation socialiste, certes victorieuse mais en régression. La réunification syndicale de 1936 – entre CGTU et CGT – n'arrangeait rien. Les communistes saisirent l'occasion pour faire main basse, du moins à terme, sur le syndicat fraîchement rassemblé.

Au même moment, un dilemme vint saper l'unité du parti. Antifascisme ou pacifisme, telle était la question. Plus le temps avançait, plus la tendance pacifiste gagnait du terrain – Paul Faure, qui s'opposa au soutien des républicains espagnols, en fut l'une des incarnations. En approuvant les accords de Munich, certains socialistes firent un pas de plus vers le précipice. Mais les divisions n'étaient pas encore inexpiables. La Seconde Guerre mondiale s'en chargea. ■

LÉON LETELLIER.

SOURCE : GALLICA. PHOTO : WIKIPEDIA.

Un entretien avec Mgr le comte de Paris

« Sur l'étang de Thau, j'ai rencontré une conchyliculture vivante et bien organisée »



© HENRI BEC/GENS DE FRANCE.

▲ Mgr le comte de Paris avec M. Patrice Lafont, président du Comité régional conchylicole de Méditerranée.

Après les agriculteurs, Mgr le comte de Paris est parti à la rencontre d'un autre métier fortement lié au climat : la conchyliculture. Nous l'avons interrogé sur ses conclusions.

Royaliste : Monseigneur, le 11 mars vous êtes allé à Sète échanger avec les scientifiques travaillant dans l'Unité mixte de recherche MARBEC (1), puis vous avez rencontré des ostréiculteurs. Quelles conclusions avez-vous tirées de ces rencontres ?

Mgr le comte de Paris : L'exposé de M. Laurent Dagorn, directeur de l'UMR, nous a fait toucher du doigt à partir de quelques exemples, les atouts et les difficultés de la recherche en France. Parmi ses atouts, l'excellence des équipes et leur engagement, mais aussi la spécificité française de l'organisation en UMR, et en « sites universitaires », qui ont permis par exemple à l'Université de Montpellier de se retrouver dans le « Top 5 » du classement de Shanghai des universités travaillant en écologie marine. J'ai aussi beaucoup apprécié la présentation sur la coopération internationale par M. Arnaud Bertrand, le directeur du Laboratoire mixte international Tapioca, qui coopère avec le Brésil. Cela nous montre la force d'une coopération bien

comprise, équilibrée et permanente, entre partenaires égaux et volontaires, qui permet à la France de rayonner à l'étranger. Même malmenée parfois par les mauvais choix de nos politiques, notre attractivité internationale est toujours vivante, grâce à des efforts comme ceux-là.

Au vu des explications qui vous ont été données sur les atouts et les fragilités de l'ostréiculture dans le bassin de Thau, quelle impression en retirez-vous pour l'avenir de cette activité contributrice tant à la souveraineté alimentaire qu'à la protection du milieu naturel ?

Je tiens tout d'abord à remercier M. Patrice Lafont, conchyliculteur et président du Comité régional conchylicole de Méditerranée, pour le temps qu'il a bien voulu nous accorder malgré un emploi du temps chargé, et pour ses explications très claires, qui ont suivi celles, tout aussi informatives, données par Mme Valérie Derolez, de l'Ifremer, sur la biologie et l'écologie des huîtres. La conchyliculture est remarquable, comme peut-être la syl-

viculture, par le fait qu'elle exploite les ressources d'un milieu entièrement naturel, sans le perturber ni y apporter aucun bouleversement. Ce respect et cette protection du milieu font que, malgré une urbanisation croissante, la qualité de l'eau et de l'environnement de la lagune de Thau est parmi les meilleures d'Europe. En contrepartie, la profession reste très sensible au changement climatique et aux bouleversements météorologiques : cet hiver, les ostréiculteurs ont perdu près de 20 % de leur chiffre d'affaires annuel. La profession se trouve face à des défis autant climatiques que culturels, auxquels elle fait face par son adaptabilité et son inventivité, sans non plus tout attendre de l'État pour sa survie, ce qui est la marque d'une activité vivante.

Durant ces rencontres, vous avez pu voir le « paysage » de la lagune de Thau, depuis le Mont Saint-Clair et depuis un village de la côte nord. Qu'avez-vous retiré de ces observations de géographie humaine et agro-industrielle ?

En effet, j'ai pu voir les champs ostréicoles de la lagune depuis le point de vue exceptionnel du Mont Saint-Clair à Sète, puis les tables d'élevage depuis Bouzigues, sur la côte nord de la lagune. Ces vues montrent deux choses. La première, c'est que l'espace est judicieusement partagé entre urbanisation, tourisme, industrie, agriculture et conchyliculture. Ce partage de l'espace permet à chaque activité de se développer harmonieusement, et on le voit très bien du haut du Mont Saint-Clair. La deuxième, qui est en partie conséquence de la première, c'est la beauté de ces paysages humanisés. L'équilibre des activités, la place laissée à l'environnement naturel, le soin apporté à chacun de ces métiers se traduisent par une protection du paysage qui frappe tous ceux qui ont l'occasion de le voir. En plus de son aspect apaisant pour l'esprit, la beauté d'un paysage est aussi l'indice de sa bonne santé ! ■

Propos recueillis par FRANÇOIS GERLOTTO.

(1) Marine Biology, Exploitation and Conservation.



© HENRI BEC/GENS DE FRANCE.

▲ Mgr le comte de Paris et François Gerlotto suivent des exposés de Laurent Dagorn, directeur de l'UMR MARBEC, et d'Arnaud Bertrand, directeur du LMI Tapioca.



SOURCE: UNION EUROPÉENNE.

Diversité des langues

L'Union européenne s'entête... sans tête !

par Marc Favre d'Échallens.

« La devise Unie dans la diversité caractérise la manière dont les Européens se sont rassemblés en créant l'Union européenne, pour œuvrer pour la paix, la défense de valeurs communes et la prospérité, tout en respectant et s'enrichissant de leurs différentes cultures, traditions et langues. »

C'est grand, c'est beau. C'est la propre définition de l'Union européenne (UE) qu'elle diffuse auprès du grand public. Toutefois, l'image se fissure très vite. Surplombant cette déclaration, s'affiche le plus souvent, sans traduction, le slogan *STRONGER TOGETHER!* Le charme est rompu. Les langues diverses des pays de l'Union sont pour la Commission européenne une entrave qu'il faut faire disparaître dans les meilleurs délais, l'anglais devant être LA langue de l'Union.

Le triptyque marché unique, politique unique, langue unique est le credo de la Commission européenne. Sans remonter trop loin dans le temps, le français représentait en 1997 40 % des documents originaux établis par la Commission européenne contre moins de 4 % actuellement. L'anglais est maintenant hégémonique, alors que l'anglais en tant que langue maternelle passait de 16 % avant le départ effectif du Royaume-Uni à 1 % seulement de la population totale de l'Union depuis le Brexit.

Ces faux semblants, la politique des coups de force et de l'état de fait de la Commission européenne, méthodes à la fois doucereuses, agressives et contraires aux dispositions des traités, sont les procé-

dés courants de la Commission. C'est vrai pour la diversité linguistique et culturelle, mais aussi dans des domaines plus visibles et ne relevant pas des compétences de la Commission comme la diplomatie et la défense. L'irruption pitoyable d'Ursula von der Leyen dans les relations internationales, le plus souvent au service de l'industrie allemande et de son Hinterland productif, en est la caricature; l'usage systématique de l'anglais montrant, en outre, une vassalité ostentatoire aux États-Unis.

La Commission plaide pour que l'anglais soit la seule langue de ratification des traités.

Les recadrages du gouvernement français sont rares. Il est vrai que le président français prête couramment son concours à l'anglicisation.

Le dernier mauvais coup en date est celui du commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique (Maroš Šefčovič) qui, après le traité commercial controversé et encore provisoire entre l'UE et le Mercosur, souhaite que l'anglais soit la seule langue lors du processus de négociation et de ratification d'un traité. La durée des

traductions des documents ferait perdre des centaines de milliards d'euros, montants pour le moins fantaisistes. La nécessité économique en est le commode alibi !

Maroš Šefčovič veut faire des récents accords commerciaux avec l'Inde (janvier 2026) et l'Australie (mars 2026) un test d'anglicisation. La France s'y oppose. Une langue n'est pas un outil neutre de communication, elle oriente notre pensée et construit notre vision du monde.

Les attaques contre la diversité linguistique par les organes de l'Union européenne ne sont pas récentes. Ainsi le Parquet européen, mis en place en juin 2021, qui a pour mission d'enquêter et de poursuivre les fraudes aux intérêts financiers de l'Union européenne, a pour langue unique de travail l'anglais. Est-ce une incohérence ou un cheval de Troie? En effet, la langue du délibéré de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) est, « en principe », le français. La question qui risque de se poser maintenant est celle de la langue de travail de la CJUE.

Dans le domaine du droit, user de la langue anglaise, c'est, peu ou prou, tenir compte de la conception juridique flexible et libertaire (1) du droit anglais/américain, la Common law. Ainsi, le Parquet européen pourrait entériner, de fait, la pratique en Europe des transactions internationales qui se traitent déjà « sous la direction d'avocats de Common law, de Grande-Bretagne ou des États-Unis, à l'aide des techniques de ce système de droit, maître du cas particulier », comme le précise la *Revue générale de droit*.

Évitons toutefois le catastrophisme: des États réagissent. Ainsi, un avis de concours

◀ **Slogan bruxellois.** Pour la Commission européenne, l'anglais doit être LA langue de l'Union.

de la Commission européenne exigeant un haut niveau d'anglais a été annulé. Le 9 octobre 2024, le Tribunal européen a rejeté, à la requête de la France soutenue par la Belgique et l'Italie, l'argumentation de la Commission européenne qui soutenait que la maîtrise de l'anglais était une condition nécessaire et suffisante pour travailler au sein des directions générales de l'Énergie, de l'Action pour le climat et de l'Environnement.

L'argumentation spéieuse était que l'anglais était déjà « *très largement prédominant dans le travail de ces directions générales* », jusqu'à 97,5 %, et qu'un candidat qui ne maîtrisait pas un anglais de haut niveau (B2) ne serait pas en mesure d'être immédiatement opérationnel. C'est un bel exemple de la politique de l'état de fait. Ici, il s'agissait de la défense du plurilinguisme et pas seulement de la défense du français.

Ainsi, trois pays ont déjoué le piège de la Commission européenne qui table sur l'insouciance, la lassitude et la négligence des États.

La francophonie progresse. – Autre bonne nouvelle : les francophones sont, selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), 396 millions de personnes ayant la maîtrise du français (mars 2026). 65 % des locuteurs retenus vivent en Afrique. C'est la quatrième langue la plus parlée dans le monde. 20 % des échanges économiques internationaux représentant plus de 15 % du revenu brut mondial, se font en français.

Des évaluations, de l'ordre de 600 millions de personnes (2), apparaissent aussi en prenant en compte les pays dans lesquels la totalité de la population vit au quotidien, à différents degrés, avec la langue française.

Dans notre monde où la réalité économique et géopolitique prime, cette notion élargie de la francophonie importe aux acteurs économiques et politiques internationaux, afin d'avoir une approche pragmatique de la sphère francophone. Un exemple éclairant : la République démocratique du Congo (RDC) compte 112 millions d'habitants, seuls 57 millions (51 %) de locuteurs *stricto sensu* francophones sont retenus par OIF. Or, la réalité francophone de la RDC est bien de 112 millions d'habitants couvrant en permanence la langue française.

Ces deux approches du monde francophone, l'une classique, la seconde fonctionnelle et plus dynamique, montrent, toutes les deux, un espace francophone en mouvement et en expansion. L'avenir s'écrit, aussi, en français ! ■

(1). <https://castellane-arbitration.com/wp-content/uploads/2021/06/2008-09-12-droit-civil-droit-coutumier.pdf>

(2). <https://blogs.mediapart.fr/ilyes-zouari/blog/120326/la-population-francophone-atteint-les-600-millions-ou-les-chiffres-trompeurs-de-l-oif>

Énergie

Bruxelles sabote le nucléaire français

En reconnaissant l'erreur stratégique de l'abandon du nucléaire, Ursula von der Leyen met en lumière des décennies d'influences idéologiques, de jeux d'intérêts et de renoncements politiques aux conséquences majeures.

Lorsque Ursula von der Leyen admet publiquement que la réduction du nucléaire en Europe fut une « *erreur stratégique* », elle ne corrige pas une simple trajectoire énergétique : elle révèle un échec politique majeur. Car cet aveu tardif entérine des choix lourds de conséquences, pris en toute connaissance de cause. Ils résultent d'une idéologie néolibérale dévastatrice, de l'influence de l'Allemagne et d'intérêts multiples, au détriment de la souveraineté énergétique des États-nations, dont la France est la première victime.

Le rôle déterminant des lobbies antinucléaires. – La marginalisation du nucléaire en Europe n'est pas le fruit du hasard ni d'une simple erreur d'appréciation. Elle résulte d'un travail de sape mené pendant des décennies par des réseaux d'influence puissants. ONG écologistes, acteurs des énergies renouvelables et intérêts industriels concurrents ont contribué à installer un récit hostile à l'atome.

Selon l'analyse développée par Pierre-Marie Meunier, chercheur associé à l'IEGA (1), cette évolution relève d'une stratégie organisée : certains lobbys avaient « *beaucoup à y gagner* » en affaiblissant une énergie pilotable et compétitive comme le nucléaire. Le résultat est connu : une chute spectaculaire de la part du nucléaire dans le mix énergétique

européen, passée d'environ un tiers en 1990 à près de 15 % aujourd'hui. Cette transformation n'a pas seulement modifié le paysage énergétique, elle a accru la dépendance de l'Europe aux importations d'énergies fossiles, exposant le continent aux chocs géopolitiques. En cédant à ces pressions idéologiques et économiques, les institutions européennes ont sacrifié une filière stratégique au profit d'un modèle énergétique instable, largement tributaire des conditions climatiques et des marchés internationaux.

L'Allemagne, chef d'orchestre du démantèlement. – Au cœur de cette orientation, l'Allemagne a joué un rôle déterminant. Depuis la décision prise après Fukushima de sortir du nucléaire, Berlin a imposé sa vision à l'ensemble du continent. Or, Ursula von der Leyen n'est pas une observatrice extérieure de cette politique. Membre du gouvernement d'Angela Merkel au moment du tournant antinucléaire, elle a accompagné cette stratégie avant de la prolonger à la tête de la Commission européenne. Sous son mandat, les orientations énergétiques européennes ont largement intégré les priorités allemandes : promotion massive des renouvelables, mise en concurrence du nucléaire avec le gaz, et encadrement réglementaire défavorable à l'atome. Le paradoxe est aujourd'hui manifeste. Alors même que la présidente de la Commission reconnaît l'erreur stratégique, l'Allemagne persiste dans son refus du nucléaire, considérant sa sortie comme « *irréversible* ». Ce double discours souligne une réalité politique : l'Europe énergétique s'est construite sous influence allemande afin de détruire les intérêts industriels français, notamment ceux de la filière nucléaire. Contrairement aux dirigeants de l'Hexagone qui n'ont jamais compris ce qu'est véritablement l'UE, l'Allemagne a toujours mené des politiques économiques ultra agressives dans le jeu de « *la concurrence libre et non faussée* ». ▶



▲ Ursula von der Leyen, au Sommet de l'énergie nucléaire, à Boulogne-Billancourt, le 10 mars.

UNION EUROPÉENNE PHOTO : CAPTURE D'ÉCRAN.

La responsabilité des dirigeants français.

– En effet, ce constat serait incomplet sans évoquer la responsabilité des gouvernements français. Car si l'influence allemande fut déterminante, elle n'aurait jamais pu s'imposer sans la passivité, voire la complaisance, des dirigeants nationaux. Depuis plus de vingt ans, la France a progressivement affaibli son propre modèle énergétique : fermeture de centrales, retard dans les investissements, incertitudes réglementaires. Ce mouvement s'est souvent inscrit dans une logique d'alignement sur les orientations européennes, sans réelle défense des intérêts nationaux. Ce renoncement est d'autant plus frappant que la France disposait d'un avantage unique en Europe, fondé sur une électricité abondante, décarbonée et compétitive. En laissant se déliter cette filière, les responsables politiques ont contribué à fragiliser la souveraineté énergétique du pays.

L'aveu d'Ursula von der Leyen agit ainsi comme un révélateur : il met en lumière non seulement les erreurs de Bruxelles, mais aussi celles de Paris. L'absence de stratégie, le manque de vision industrielle et la soumission aux arbitrages européens ont conduit à une situation où la France subit désormais les conséquences de choix qu'elle n'a pas su empêcher.

Au final, ce *mea culpa* tardif ne saurait effacer les responsabilités. Derrière l'erreur stratégique reconnue se dessine une chaîne de décisions politiques, d'influences idéologiques et de renoncements nationaux. L'histoire du nucléaire européen apparaît ainsi moins comme une faute isolée que comme le symptôme d'une gouvernance défaillante – dont Ursula von der Leyen demeure l'un des visages les plus emblématiques. ■

AYMERIC DARAN.

(1). Pierre-Marie Meunier est chercheur associé à l'Institut d'études de géopolitique appliquée (IEGA). Cf son récent entretien sur le site Atlantico : <https://atlantico.fr/author/pierre-marie-meunier-ceZxEIwbfN>

Outre-mer

Des DOM octogénaires

Un anniversaire vient de passer inaperçu : les 80 ans de la loi du 19 mars 1946 faisant des quatre « *vieilles colonies* » (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion) des départements français.

Le président Emmanuel Macron, pourtant friand de commémorations, s'est bien gardé de célébrer cet anniversaire qui, il est vrai, se situant entre les deux tours des élections municipales, ne se prêtait pas à une manifestation publique en pleine période de réserve mais qui, surtout, ne colle plus avec les discours du moment.

À l'heure où l'idée d'autonomie est parvenue, de la Corse aux outre-mer, quand il ne s'agit pas de revendication d'indépendance, la départementalisation apparaît presque aujourd'hui comme un gros mot traînant derrière lui tout un cortège de notions désormais vilipendées telles l'égalisation considérée comme un nivellement et l'assimilation jugée comme une négation, en l'occurrence, de la culture et des traditions des territoires concernés.

Or, si l'on se rapporte aux prises de position de l'époque, la départementalisation apparaissait alors comme l'aboutissement d'un long processus de reconnaissance et d'émancipation de ces territoires, enfin sur un pied d'égalité avec leurs homologues métropolitains. Et les hommes à la manœuvre pour aboutir à ce résultat n'étaient pas, c'est le moins qu'on puisse dire, des conservateurs soucieux de maintenir les privilèges coloniaux.

Le plus célèbre d'entre eux, Aimé Césaire, député-maire de Fort-de-France, a rejoint le Parti communiste français l'année précédant le vote de la loi. Alors que d'autres courants de gauche plaidaient pour l'indépendance au moment où se développaient les mouvements de libération nationale en Indochine et au Maghreb, Aimé Césaire a fait le choix de la départementalisation pour sortir la Martinique de l'emprise des békés, descendants des premiers colons.

Il est rejoint dans son combat par Léopold Bissol, également député de la Martinique, Gaston Monnerville, guyanais et radical, futur président du Conseil de la République (notre actuel Sénat), et de Raymond Vergès, député-maire de Saint-Denis de La Réunion, proche des communistes.

La départementalisation n'est pas une idée totalement nouvelle car les « *vieilles colonies* » avaient déjà connu ce régime sous la Première République entre 1795 et 1799, la départementalisation s'imposant alors comme un obstacle à l'esclavage. La Seconde Guerre mondiale a rebattu les cartes avec le discours prononcé par le général de Gaulle à Brazzaville en 1944 sur l'avenir de l'Empire français, ouvrant la voie à la départementalisation finalement adoptée deux ans plus tard, la départementalisation correspondant, par conséquent, à une mesure de décolonisation.

Anti-esclavagisme, décolonisation, libération, égalité et même et surtout assimilation sont des termes revendiqués et assumés par les partisans de la départementalisation dont l'idéal était encore assez fort en 2011 pour que Mayotte, après avoir fait le choix de la France lors du référendum d'autodétermination de 1972, adopte ce statut.

Pourtant, 80 ans après la loi du 19 mars 1946, la départementalisation semble s'essouffler. Comment se fait-il que cette grande idée ait cédé le pas à d'autres re-

vendications, visant à l'autonomie, voire à l'indépendance ?

La raison principale est celle-ci : la départementalisation n'a pas tenu ses promesses, en particulier celle de l'égalité ; elle provient moins des droits que du développement économique et social. Par ailleurs, l'indépendantisme a refait surface à la faveur des nouvelles idéologies de déconstruction de l'Histoire, oscillant entre indigénisme et wokisme. Dans un tel schéma, l'assimilation et l'égalité n'ont plus leur place.

Comment, par conséquent, selon la formule de Serge Barcellini, président du Souvenir français, faire en sorte que nos départements d'outre-mer deviennent « *des collectivités à part entière et non des collectivités entièrement à part* » ?

La départementalisation a été un moment de l'histoire des outre-mer s'accordant à la vision républicaine de la société, où être Français n'est pas l'attachement à une terre et à une culture mais l'adhésion à des principes érigés en valeurs.

Dès lors que la France, dans toutes ses composantes, se rêve de plus en plus à partir de ses « *petites patries* », le temps est certainement venu d'une toute nouvelle approche, à la fois ancrée dans un passé plus lointain que la République et innovant par rapport à toutes les expériences conduites jusqu'ici.

À d'autres nouvelles grandes figures de l'imaginer et de la construire. ■

FABRICE DE CHANCEUIL.



▲ Aimé Césaire est l'un des artisans de la loi du 19 mars 1946 portant création des départements d'outre-mer.

SOURCE WIKIPEDIA. PHOTO : JOURNAL OFFICIEL



Chronique internationale

La prise de Cuba

par Yves La Marck.

Après l'Iran, Cuba. Donald Trump pense être celui qui aura « l'honneur de prendre » Cuba. La question n'est pas de savoir s'il le fera vraiment mais comment et pour quoi. Les choses sont plus claires, sinon plus simples, dans les Caraïbes que dans le Golfe.

L'Amérique attend la chute du « *castrisme* » depuis soixante-huit ans. Chacun sait la fin inéluctable et proche, mais lorsque la révolution finalement disparaîtra, le monde sera pris par surprise. On aura du mal à comprendre ce qui arrive. L'événement passera pour véritablement « *historique* » même si le mythe avait largement dépassé son temps. La résistance du régime était solidement fondée sur les accords du 28 octobre 1962 entre Kennedy et Khrouchtchev, par lesquels les États-Unis s'engageaient à ne pas agresser Cuba après le retrait des missiles soviétiques. Ce modus vivendi n'a pas été remis en cause après la chute de l'URSS en 1991, qui a ouvert à Cuba une « *période spéciale* » faisant face à une quasi-asphyxie économique, « *La Havane dans les ténèbres* » (1), une anticipation de la situation actuelle depuis la destitution de son dernier allié, le président vénézuélien Nicolás Maduro, le 4 janvier, coupant toute livraison de pétrole et stoppant les ressources du tourisme (jusqu'à 4 millions de visiteurs avant Covid), qui, avec les transferts de fonds de la diaspora, assuraient la survie du pays.

Le stratège Marco Rubio. – Le secrétaire d'État, qui cumule les fonctions de ministre des Affaires étrangères et de conseiller à la sécurité nationale, s'affirme sinon comme un véritable « *coprésident* » comme l'ont salué des médias, au moins comme un candidat sérieux à la succession de Donald Trump, de préférence au vice-président, favori jusqu'alors, J. D. Vance, sinon en 2028 mais en 2032 !

Ni Rubio ni Trump ne souhaitent assister à une hémorragie massive venue de l'île qu'une grande majorité d'habitants dit vouloir quitter.

Le succès politique de Rubio sera lié au devenir de l'hémisphère occidental. Le 26 février, au sommet du CARICOM, la Communauté des Caraïbes, le 7 mars, à Mar-a-Lago, résidence de Trump, un sommet dit du « *bouclier des Amériques* » avec douze dirigeants élus de droite dans l'hémisphère sud, Rubio peaufine sa stratégie d'isolement radical de Cuba. Trump lui a donné carte blanche sur la région. Aucun Witkoff ni Jared Kushner dans les pattes.

▲ En présence de Marco Rubio, Donald Trump a réuni des dirigeants latino-américains à Miami, pour un sommet baptisé « *Bouclier des Amériques* », le 7 mars.

L'ancien sénateur de Floride, fils d'immigrés cubains des années cinquante, antérieures au castrisme, connaît bien la diversité des quelque 2,5 millions de réfugiés cubains aux États-Unis (dont 1,8 en Floride), selon les vagues successives d'arrivées. Plus de 600 000 ont fait la traversée pendant le Covid (la population a reculé de 11,2 à 9,7 millions). Ni Rubio ni Trump ne souhaitent assister à une hémorragie massive venue de l'île qu'une grande majorité d'habitants dit vouloir quitter. Ils entendent au contraire maintenir la population sur un programme de relance économique qui passe par une libéralisation du système.

Rubio prône le changement mais pas du jour au lendemain et pas d'un seul coup. Auteur du renversement en douceur du « *chavisme* », il souhaite étendre le modèle au castrisme. Les contacts existent de sa part avec des membres de la famille Castro. Raúl Castro, 94 ans, continuant de tirer les ficelles depuis son départ du pouvoir en 2018, Rubio s'adresse à son petit-fils, dit Raulito, 41 ans, ou à un autre petit-neveu, vice-Premier ministre, ministre du Commerce extérieur, sans omettre la toute-puissante armée, chérie depuis toujours par Raúl Castro et gestionnaire de conglomérats économiques. Le processus de passage de relais est donc en cours, privilégiant un modèle ▶

vietnamien ou chinois, mélange d'autoritarisme politique et de libéralisation économique, excluant toute évolution à la Gorbatchev de sinistre mémoire. Le PCC (Parti communiste cubain) a encore de beaux jours devant lui.

Rubio, catholique, a le soutien de l'Église de Rome. Le pape Léon XIV et le secrétaire d'État, le cardinal Parolin, ont été, depuis la visite à Cuba du pape François en 2016 (qui avait permis le rapprochement entre le président Obama et Raúl Castro et la reprise des relations américano-cubaines en 2017, interrompues dès l'élection de son successeur, Donald Trump), sur une même voie d'intermédiation, d'accommodement selon les opposants, lesquels n'ont d'ailleurs à présenter aucune personnalité d'alternance. Une première intervention du pape, qui avait reçu le 28 février le ministre cubain des Affaires étrangères, a permis la libération de 51 prisonniers politiques mais sans doute plus à venir, l'ouverture d'un « dialogue ».

Un autre canal de communication peut être ouvert à tout moment grâce à l'Espagne (voir les Brèves royales, p. 23) qui cherche à se rappeler au bon souvenir de la révolution américaine au 250^e anniversaire à l'histoire de laquelle on n'associe pas nécessairement la puissance qui contrôlait alors la Floride, Cuba et la moitié de l'ouest américain. L'opposition espagnole à la guerre en Iran ne facilite pas un rôle de médiation où Madrid, deuxième terre d'exil des Cubains, serait pourtant parfaitement légitime, ne serait-ce que par la langue (maternelle de Rubio lui-même).

Le 51^e État. – Bien avant le Canada, Cuba possédait tous les attributs qui en auraient fait le 51^e État de la fédération américaine. L'île s'inscrit dans le prolongement de la péninsule de Floride, à peine 150 km les séparent. Historiquement, dans la foulée de la guerre américano-espagnole de 1898 qui lui a donné son indépendance, Cuba a été administré et occupé militairement, d'abord sous l'autorité du président Théodore Roosevelt, puis de 1914 à 1934, parallèlement à ses voisins, Haïti, Saint-Domingue et Porto Rico. Paradoxalement, leur annexion officielle, ou dans le cas de Porto Rico son intégration pleine et entière à la Fédération, a été ralentie et finalement repoussée parce que l'esclavage y avait perduré et qu'une forte population d'anciens esclaves noirs serait venue renforcer une minorité alors discriminée.

On prête à Donald Trump et à ses amis de l'immobilier le projet de revenir au Cuba de 1958, ultra-capitaliste, dans la main des mafias, bétonnant ses côtes, sur le modèle de Riviera proposé à la bande de Gaza, d'hôtels de luxe, de malls commerciaux, de parcs de loisirs et de casinos, un Las Vegas sur mer des Antilles.

Dans l'immédiat, la « prise » de Cuba, entendue par Donald Trump, selon ses mots employés le 16 mars, comme on « prend » une femme, voyant dans Cuba

une immense maison de joie, revêtra pour la région et pour le monde dans son ensemble, une grande résonance géopolitique. Le castrisme, puis dans un second temps le chavisme, ont servi toutes ces années d'épouvantail utile à Washington.

Ces idéologies ont certes suscité, à travers l'histoire du second XX^e siècle, de l'écho auprès de certains groupes révolutionnaires sud-américains. Elles ont surtout maintenu la peur à droite et au centre, faisant gagner les élections aux partis conservateurs sur la base en négatif des échecs économiques tant de Cuba que du Venezuela. Washington va les priver d'ennemi.

Dans le reste du monde, le mythe a gardé une certaine force d'attraction sur les gauches extrêmes, pâle reflet de l'immense romantisme de la révolution qui avait dans

les premières années du castrisme saisi une large partie de la gauche et de tous les progressistes et tiers-mondistes. Le dernier coup porté à la légende sera salutaire pour sa perpétuation en la préservant de l'image avariée et de l'amère désillusion que laissera la réalité crue d'un bilan catastrophique. Après la reprise en main par les entrepreneurs immobiliers et les revanchards de la diaspora, quelque chose sera sauvé. On dira : « *Ce n'était pas si mal que cela avant* » ; la nostalgie pourra reprendre des ailes. ■

(1). Leonardo Padura, *Aller à La Havane*, Métailié, 2026. Ce bilan de toute une vie vécue sur place et de son œuvre de nulle part ailleurs, quoique très honnête, nourrira ladite nostalgie. Mais une page se tourne après l'autre jusqu'au mot « fin » qui ne s'y trouve pas : on termine par un « épilogue ».

Europe

Incertitudes danoises

Dominées par les questions de politique intérieure, les élections législatives danoises n'ont pas permis de dégager une majorité claire.

Le 24 mars, les Danois ont été appelés à renouveler les 179 sièges du *Folketing*, le Parlement monocaméral, avec sept mois d'avance par rapport au calendrier électoral initial. La Première ministre, Mette Frederiksen, a voulu profiter d'une embellie dans les sondages grâce à ses positions fermes face aux gesticulations de Donald Trump au sujet du Groenland. Bonne occasion de faire oublier une situation économique morose et la déconvenue des élections européennes et surtout locales de 2024 où le parti social-démocrate (SD) a perdu la moitié des municipalités qu'il contrôlait. Pourtant, ce sont les questions de politique intérieure qui ont dominé les débats : coût de la vie, modèle de l'agriculture intensive

et en particulier l'élevage porcin, préservation de l'État-providence.

Le parti social-démocrate arrive en tête en voix et en sièges avec 21,9 % des suffrages exprimés, mais c'est son plus petit score depuis 1903. Les sociaux-démocrates perdent plus de cinq points par rapport à leur score de 2022 (27,5 % des voix). De plus, le bloc constitué par le SD et quatre autres mouvements de gauche n'obtient que 84 sièges, 90 étant nécessaires pour la majorité absolue. Au sein de cet ensemble, il faut noter la percée du Parti populaire socialiste qui, avec 11,59 % des voix, devient pour la première fois le deuxième parti du pays. Droite et extrême droite (six partis) n'obtiennent que 77 sièges. Le parti d'extrême droite triple son nombre de voix par rapport au scrutin législatif de 2022 et gagne 11 sièges et plus de 3 % des voix. Quant aux Modérés, dont le chef de file est le ministre des Affaires étrangères Lars Løkke Rasmussen, ils obtiennent 14 sièges et 7,68 %, et deviennent ainsi les faiseurs de roi dans un parlement où siègeront pas moins de douze partis. Il n'en reste pas moins que marcher sur les plates-bandes de



▲ Mette Frederiksen, Première ministre du Danemark, tente de former un gouvernement de coalition.

SOURCE : WIKI IPG91A

l'extrême droite comme l'a fait la Première ministre Frederiksen avec sa politique très restrictive en matière d'immigration n'a pas empêché celle-ci de réussir une percée au Parlement. Quant au Parti populaire socialiste, il a probablement bénéficié de la désaffection d'une partie de l'électorat social-démocrate.

Quel gouvernement sortira de cette élection? À la tête du gouvernement depuis 2019, Mette Frederiksen dirigeait depuis 2022 une coalition qui regroupait, outre son parti, les libéraux du parti Venstre et les Modérés. Elle pourrait être tentée de se tourner vers ces derniers pour retrouver une majorité. Mais le président des libéraux, Troels Lund Poulsen, envisage une alliance avec les partis de droite et de prendre la direction du gouvernement qui en résulterait. Le Parti populaire danois et le Parti populaire conservateur sont prêts à le soutenir. Ce qui ne suffit pas à faire une majorité. D'autres, à gauche, sont décidés à soutenir Mette Frederiksen mais à condition qu'elle rejette tout accord avec les Modérés. C'est le cas de la Liste de l'unité qui totalise 11 sièges dont Mette Frederiksen ne pourrait pas se passer. Il va falloir beaucoup d'habileté aux uns et aux autres pour dégager une majorité. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

La vague coréenne

À Séoul et pour des dizaines de millions de fans à travers le monde, l'événement historique marquant était, le 21 mars dernier, le retour du groupe de K-pop BTS après trois ans d'absence dus au service militaire obligatoire des jeunes hommes. Retour royal puisque le groupe avait choisi d'entrer sur la place Gwanghwamun devant le palais de Gyeongbokgung édifié au XIV^e siècle en passant par la porte du roi Sejong. Ceux que la presse coréenne qualifie de « *rois de la K-pop* » s'insèrent délibérément dans le récit historique traditionnel, ses thèmes culturels, ses chansons anciennes, tout en mixant le tout avec les techniques musicales et chorégraphiques d'avant-garde qui ont conquis le monde entier. Leur nouvel album, *Arirang*, un mélange d'avant-hier et d'après-demain, a été vendu à quatre millions d'exemplaires le premier jour de sa sortie le 20 mars...

Là où les Allemands diffusent leur langue dans des instituts Goethe, les Espagnols dans des instituts Cervantes, les Italiens dans des instituts Dante, les Chinois dans des instituts Confucius, les Coréens ont ouvert 244 centres de langue coréenne dans 84 pays dénommés Instituts roi Sejong, du nom du même grand roi sous lequel fut inventé l'alphabet coréen (hangeul), quasi contemporain de François I^{er} (auteur de la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts sur l'usage de la langue française).

SOURCE: WIKIMEDIA.



▲ Le boys band BTS, star de la K-pop, est de retour sur la scène internationale.

L'écho de la K-pop à travers la planète dépasse de loin le territoire de la Corée, son histoire et sa culture. Il est à l'origine de l'émergence mondiale de ce pays via la *soft power*. Les revenus des industries culturelles coréennes dépassent la centaine de milliards de dollars, supérieurs à ceux des autres secteurs d'activité. Le mouvement a commencé à la toute fin du siècle dernier, soutenu activement par l'État, les chaebols, les grands conglomerats industriels (Samsung, Hyundai) et des sociétés de divertissement.

Le groupe musical BTS avait commencé à se lancer en 2013 avant de triompher aux *American Awards*, la première fois pour un groupe non américain, en 2021. Leur concert de rentrée à Séoul a attiré moins de spectateurs que prévu, 100 000 au maximum contre 250 000 attendus (le ministère français des Affaires étrangères s'était même fendu d'une alerte au risque). Re transmis en direct pour la première fois depuis la Corée par Netflix, il a été vu par près de vingt millions de téléspectateurs (50 attendus). Le groupe doit commencer le 9 avril une tournée mondiale qui le conduira dans 82 villes de 34 pays jusqu'en 2027. Le Stade de France l'accueillera les 17 et 18 juillet. Il devrait battre le record établi par Taylor Swift avec plus de deux milliards de dollars de recettes.

La K-pop n'est pas que musicale. C'est aussi le cinéma, les séries télévisées, la mode, les cosmétiques, et même la gastronomie. La Chine fut la première à voir déferler chez elle ce que les Chinois ont appelé la « *vague coréenne* » (*Hallyu*), terme repris par le gouvernement de Séoul pour servir de référence internationale. Un député coréen du parti conservateur (dans l'opposition) est allé dans ce sens en déclarant que ces sept jeunes musiciens et musiciennes faisaient le travail de « *plus de mille diplomates* ». ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Birmanie.** – Min Aung Hlajng, chef de la junte depuis le coup d'État de 2021, a été élu le 31 mars vice-président par la chambre basse du Parlement avec 247 voix sur les 260 députés votants. Libéré de ses fonctions de commandant en chef des forces armées, il consolide ainsi sa mainmise sur le pays dans l'objectif de conquérir la présidence du pays, titularité à laquelle il aspire de longue date.

■ **Cameroun.** – Le Parlement s'est réuni en congrès le 2 avril pour adopter (par 205 voix contre 16) une loi constitutionnelle voulue par le chef de l'État, Paul Biya, 93 ans, qui vient d'être réélu pour un huitième mandat. Le texte a créé une charge de vice-président de la République nommé par le président lui-même et qui sera notamment compétent pour assurer l'intérim en cas de vacance du pouvoir. La réforme édicte ainsi un pouvoir exécutif triarchique.

■ **Cuba.** – Face au blocus sur les hydrocarbures imposé depuis plusieurs semaines par les États-Unis, Cuba a pu compter sur la cargaison de 730 000 barils de brut, débarquée d'un pétrolier russe en début de semaine dernière. Le 2 avril, le ministre de l'Énergie russe a déclaré que l'envoi d'un deuxième pétrolier était en cours de préparation. Washington, qui n'avait pas empêché l'accès à l'île du navire, a préféré minimiser l'impact de cette aide énergétique.

■ **Ukraine.** – La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Kaja Kallas, s'est rendue en Ukraine le 31 mars pour commémorer le massacre de 500 civils, commis par des militaires russes en février et mars 2022 à Boutcha, au nord-est de Kiev. Au cours de la visite, elle a évoqué la nécessité de traduire devant la justice les auteurs de ces crimes, sans « *quoi il n'y [aurait] aucune possibilité d'instaurer une paix juste et durable* ».

CASIMIR MAZET.





Philosophie politique

Passé et avenir des idéologies

par Bertrand Renouvin.

L'idéologie, dans le discours courant, c'est toujours l'abstraction de l'adversaire, jamais notre relation, individuelle ou collective, aux pensées politiques et aux systèmes qui les organisent. Marcel Gauchet propose une explication d'ensemble du phénomène engendré par la sortie de la religion et inséparable de la modernité.

Souvent annoncée, rarement déplorée, la mort des idéologies est un thème récurrent. Et pourtant elles subsistent et prospèrent : nous n'étions pas encore sortis du marxisme-léninisme que l'idéologie néolibérale commençait d'exercer une emprise dont nous ne sommes toujours pas libérés. Il faut donc s'interroger sur la logique de ce phénomène et sur les motifs qui nous conduisent à nous inscrire, ou non, dans un courant intellectuel et politique.

À l'origine, le mot, inventé par Destutt de Tracy en 1796, désigne la « science des idées », mais Napoléon utilise le néologisme pour fustiger les défenseurs de la délibération parlementaire et des garanties juridictionnelles. Les idéologues sont d'ores et déjà caricaturés en métaphysiciens abscons, étrangers aux réalités politiques. L'idéologie deviendra cependant un concept majeur, dont Marcel Gauchet retrace l'histoire.

Sans employer le mot, Hegel observe en 1831 que la politique est un champ où s'affrontent les « hommes d'État » et les « hommes à principes » – en l'occur-

rence ceux de la Déclaration de 1789. Marx et Engels donnent à l'idéologie une puissante valeur explicative en affirmant qu'elle exprime l'illusion politique et religieuse qui masque la réalité des rapports de production et de la lutte des classes.

■ L'idéologie est un phénomène intrinsèquement lié à la modernité.

Plus tard, Émile Durkheim élargira le concept en définissant l'idéologie comme l'ensemble des expressions intellectuelles à l'œuvre dans la société. Au XX^e siècle, l'idéologie sera définie, par Hannah Arendt, comme la « logique d'une idée » poussée à son terme totalitaire – ce qui ne permet pas de rendre compte de l'ampleur du phénomène avant comme après les totalitarismes. Ici résumé en quelques phrases, le très vaste tour d'horizon de Marcel Gauchet permet de reprendre à nouveaux frais la question du rôle de l'idéologie dans la société moderne.

L'idéologie est un phénomène intrinsèquement lié à la modernité, en rupture

avec les anciennes représentations collectives. « L'idéologie ne se comprend qu'en opposition à la religion » qui regarde vers le passé fondateur, vers la transcendance originelle qui ordonne la société traditionnelle ou plus précisément hétéronome. L'idéologie est quant à elle tendue vers l'avenir qu'elle se propose de construire. Cette volonté de construire la société selon de nouvelles idées implique l'autonomie du pouvoir par rapport au religieux, qui s'esquisse dès le XVI^e siècle avec le parti des Politiques. L'État est le moyen pratique de cet affranchissement, qui implique un nouveau mode de légitimation, donc un nouvel ordre juridique, hors de la hiérarchie des lois éternelle et naturelle.

Fille de la politique, fille de l'histoire. –

Cette tendance à l'autonomie est renforcée au XVIII^e siècle par une nouvelle conception de l'histoire, regardée comme le mouvement irrésistible et rationnel du progrès intellectuel, scientifique et matériel. Dès lors, la société est en mesure d'agir librement et de réfléchir sur le sens de son action. C'est cette réflexivité qui a manqué à la Révolution française, dans sa volonté de faire table rase en vue d'une refondation radicale. La conscience historique permet de mettre l'événement en situation, de se défaire du passé mort sans rompre les filiations, de ménager des compromis sans cesser de transformer ce qui doit l'être – somme toute, de tenter la conciliation de la volonté et de la contingence, dans la conviction que ce qui ne peut être réalisé aujourd'hui le sera

◀ La fresque *L'Homme au carrefour* de Diego Rivera (1933-1934) illustre le combat idéologique de l'individu-citoyen face aux fatalités économiques.

D.R.

demain selon la même visée individuelle et collective. La « société de l'histoire » est une société des individus qui sont acteurs de leur propre histoire : le pouvoir politique n'y tient plus son autorité de la toute-puissance divine mais de sa capacité à garantir et accompagner le mouvement social.

La mise en œuvre consciente de la liberté, de l'histoire et du progrès implique une structure libérale qui va obtenir, après la chute de l'Empire, une représentation parlementaire dans une nation où le Politique reste chose royale mais où la politique devient l'affaire des élus, qui vont devoir expliquer leur action et lui donner sens. C'est la nécessité de ce discours général qui engendre l'idéologie. « *L'idéologie, en résumé, est fille de la politique, laquelle est fille de l'histoire. Précisons : fille de la politique comme appropriation de la conduite de l'appareil du politique par la société des individus de droit, sur la base d'un mécanisme délibératif et représentatif. Cela en fonction du passage de l'existence collective dans l'élément de l'histoire, c'est-à-dire de la projection de l'activité sociale en direction de l'avenir en vue de l'autoproduction du monde humain sous l'ensemble de ses aspects.* »

Ironie du langage, l'entrée dans l'âge de l'idéologie s'effectue au cours de la Restauration, qui voit la défaite des ultras, nostalgiques de la société hétéronome. A cet égard, il y a lieu de souligner la fécondité de la dialectique au sein du royalisme de cette époque : invention du parlementarisme, opposition entre une droite et une gauche, richesse des œuvres politiques – celle de Benjamin Constant, de Claude-Henri de Saint-Simon... À la confrontation entre les conservateurs et les libéraux s'ajoute, sous la monarchie de Juillet, un premier socialisme théorisé dans sa forme associationniste et républicaine par Pierre Leroux. Lorsque éclate la Révolution de 1848, notre paysage idéologique est clairement dessiné et trois grandes idéologies vont se développer jusqu'à nos jours, au fil d'aventures intellectuelles et politiques retracées par Marcel Gauchet.

L'âge des idéologies se caractérise par le pluralisme, par-delà les modes et les effets de domination. La « dominance » conservatrice au XIX^e siècle n'empêche pas la croissance du socialisme, et la popularité du marxisme-léninisme au siècle dernier n'avait pas effacé le courant libéral qui reparait avec force dans les années soixante-dix du siècle dernier. Nous savons par ailleurs qu'une idéologie est toujours liée à un ensemble d'actions dans le champ politique et que les plus grands théoriciens ont pris soin de résumer leur pensée dans des textes simples et



▲ Marcel Gauchet, philosophe et historien, aux Mercredis de la NAR, le 11 mars.

des formules-chocs. Le Manifeste du parti communiste que rédigeant Marx et Engels en 1848 se termine par le célèbre mot d'ordre : « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » Cette influence sur la vie politique n'est pas directe : au siècle dernier, les partis politiques se constituent en médiateurs, qui font le lien entre théorie, doctrine, projet, programme et tactique électorale, non sans débats, procès en « trahison » et scissions...

L'idéologie néolibérale se croit au-delà des idéologies. – Après 1975, la dominance néolibérale s'est imposée à une vitesse étonnante et de manière tout à fait inattendue. Son argumentaire économique sur la « *contrainte extérieure* » et la « *désinflation compétitive* » a entraîné l'adhésion des élites au libre-échange, mais ceux qui, comme moi, étaient occupés à allumer des contre-feux à l'aide de Keynes et de François Perroux n'ont pas vu la discrète révolution qui a placé l'individu au centre de l'organisation collective, grâce à une nouvelle lecture des droits de l'homme qui coïncidait avec la « *mondialisation heureuse* ». L'individu libre de faire valoir sa créativité sur le libre marché, telle est la séduisante perspective qui a emporté le socialisme réformiste à l'époque où le communisme baissait son pavillon, puis balayé les résistances conservatrices. Telle que l'engendre une idéologie lourde de contradictions et d'illusions, la société néolibérale refoule le pouvoir politique qui la rend possible – y compris par son lourd endettement – et nous a fait passer d'une société de l'histoire à une société de l'économie.

Cette société prétend se connaître elle-même par l'accumulation des données chiffrées et leur présentation par des « ex-

perts ». Pourtant, ses élites sont aux prises avec un insoluble dilemme : ou bien aller jusqu'au bout de leur logique et détruire l'État qui permet à la société néolibérale de subsister, ou bien maintenir l'État et signifier que le projet ultralibéral n'est pas tenable. Cela dans un monde qui est de moins en moins libre-échangiste et qui demeure impliqué dans des logiques de guerre qui ne sont pas compatibles avec les préceptes de l'économie néolibérale.

La fin de l'histoire dans le Marché mondialisé après dépassement des États nationaux n'a pas plus de pertinence que la fin de l'histoire dans le communisme après dépérissement de l'État. Marginalisées, les idéologies conservatrice, classiquement libérale et socialiste continuent leur cheminement dans la confusion des révoltes sociales et des protestations électorales qui expriment l'aspiration à la justice sociale, la volonté de réaffirmation nationale et le désir de rétablissement de l'autorité étatique.

Marcel Gauchet estime que l'impasse actuelle ne peut pas durer. Nous sommes à la fin de la dominance néolibérale et nous avons « *besoin d'une saisie réflexive qui remettra en mouvement le travail de définition des identités politiques et de leur fond idéologique* ».

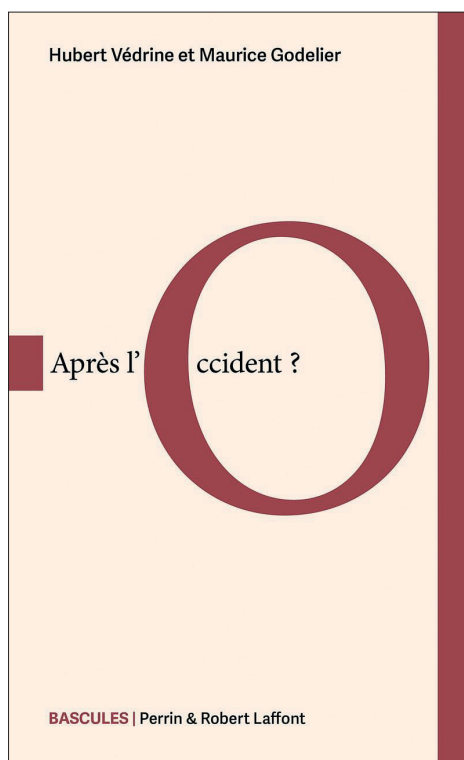
Pour faire ce travail, il importe que nous soyons conscients de la relation complexe que le citoyen entretient avec l'idéologie. Marcel Gauchet aborde cette question à plusieurs reprises dans son ouvrage et incite derechef à l'humilité tous ceux qui tentent de construire une doctrine ou du moins de présenter un projet politique cohérent. L'idéologie n'appartient à personne mais nous participons tous à l'idéologie dès lors que nous sommes démocrates.

La pluralité des idéologies implique des oppositions mais aussi des points de rencontre et des concordances. L'adhésion personnelle à une idéologie ne résulte pas d'une démarche en tous points rationnelle qui nous ferait aller de l'Idée matricielle au dépôt d'un bulletin de vote. Certains seront sensibles à l'ampleur philosophique d'une œuvre. D'autres voudront partager un élan de foi militante vécu dans une communauté fraternelle, ou bien estimeront que les solutions doctrinales ou programmatiques répondent exactement à la situation concrète observée ou subie.

L'idéologie n'est pas une simple construction intellectuelle. Elle mobilise des imaginaires et suscite des passions, au risque du fanatisme et de la clôture sectaire. Elle exige, au rebours de l'actuelle dépolitisation, que l'individu redevenue un citoyen persuadé qu'il peut contribuer à faire l'histoire, contre les fausses fatalités économiques et l'isolement individuel. ■

► Marcel Gauchet, *Comment pensent les démocraties, Les ressorts cachés des idéologies*, Albin Michel, février 2026. Toutes les citations sont tirées de cet ouvrage.

D.R.



Dialogue Védrine-Godelier

La certitude de l'incertitude

par Cazimir Mazet.

Rencontre de deux monuments, l'un de l'anthropologie, l'autre de la diplomatie, ce dialogue entre Maurice Godelier et Hubert Védrine pouvait éclaircir le brouillard géopolitique. Mais la teneur des échanges apparaît symptomatique de la difficulté de penser notre époque.

C'est une gageure d'évoquer le sort de l'Occident alors que les temps ô combien incertains que nous traversons invitent plutôt à suspendre son jugement. Il faut à cet égard saluer l'initiative de cette confrontation entre deux intelligences capables l'une comme l'autre de recul sur l'histoire et de lucidité sur notre présent. Il aura hélas manqué un cadre, telle l'intermédiation d'un journaliste, pour pousser les intervenants dans leurs retranchements et structurer leur débat. Le lecteur se contentera d'un échange libre, parsemé de rappels salutaires, mais aussi encombré de digressions bavardes... Tâchons alors d'en retenir le plus enrichissant.

Qu'est-ce que l'Occident ? – L'effort porté à la définition d'un terme, seul leitmotiv de l'échange, mérite qu'on s'y arrête. L'Occident est avant tout l'œuvre d'une culture, celle d'un espace religieux qui a cherché, par son prosélytisme, à évangéliser le monde. « *La chrétienté a ainsi préparé, depuis Constantin et sa conversion en 312, puis tout au long du Moyen Âge (les croisades, la Reconquista) et jusqu'à*

nous, ce que l'on a dénommé au XX^e siècle "l'Occident" », résume Hubert Védrine. De fait, les grandes puissances occidentales ont été des empires coloniaux, y compris les États-Unis dont la société s'est bâtie sur la conquête de l'Ouest et les annexions (de terres mexicaines, d'Haïti...). Maurice Godelier ajoute à ce postulat un universalisme qui se distingue de l'*oumma* chez les musulmans en affirmant « *que tous les individus ont des droits politiques face aux gouvernements* ». L'homme ne trouve pas seulement la liberté à travers les droits que lui confère sa religion, il jouit aussi de droits politiques : c'est une rupture historique.

Vouloir exporter la démocratie par la force constitue, en ce début de XXI^e siècle, une erreur lourde de conséquences.

Depuis l'Occident s'amorce enfin la mondialisation, laquelle parvient à exporter tour à tour des modèles économiques (le capitalisme et le marxisme), un système politique (la démocratie) ainsi qu'un ensemble de biens, de normes, de codes

(technologies et confort matériel, culture, styles vestimentaires). En dehors de la sphère occidentale, les élites politiques ont adopté son vocabulaire politique : la « *République islamique* » d'Iran ou la « *laïcité* » turque en forment de beaux exemples. La domination politique, économique et militaire occidentale sur toute la surface de la planète génère, selon l'anthropologue, une conséquence plus profonde encore : l'émergence d'une histoire universelle.

Les « *valeurs* » de l'Occident se heurtent néanmoins à des résistances, externes autant qu'internes.

Toujours contesté, toujours imité. – L'Occident post-colonial ne s'est pas débarrassé de sa pulsion évangélistrice. Les deux intellectuels admettent sans difficulté que vouloir exporter la démocratie par la force constitue, en ce début de XXI^e siècle, une erreur lourde de conséquences, qui attire le ressentiment des « *autres* ». Mais le discours anti-occidentaliste n'est pas propre au monde né après les attentats du 11 septembre 2001 et les guerres menées en conséquence par les néo-conservateurs (en Afghanistan, en Irak). La Russie, que l'on sait aujourd'hui ouvertement hostile à un mode de vie occidental qu'elle juge décadent, était déjà la terre de semblables critiques... sous le règne de Pierre le Grand. Au XIX^e siècle, bien avant le djihadisme contemporain, l'intellectuel musulman Al-Afghani proclamait qu'il fallait se battre contre l'Occident non pas au nom des Arabes mais de l'islam.

La conscience d'autres puissances, grandes ou moyennes, d'appartenir au « *reste* » du monde – les membres des

◀ **Hubert Védérine, Maurice Godelier** : des visions plutôt convergentes sur la situation de l'Occident.

BRICS ou ce « *Sud global* » sur l'existence duquel les deux auteurs ne s'accordent pas – ne les exclut pas de l'univers capitaliste. Elle ne les protège pas de l'influence de l'Occident, quand bien même ses dirigeants rejettent ses choix de société. Elle ne contribuera pas non plus, estime Hubert Védérine, à arrêter l'élan de la mondialisation, même entravé par les contraintes écologiques nouvelles; il n'y aura donc pas création de « *blocs séparés, hermétiques* ». La perte d'influence de l'Occident est réelle sans pour autant, assure Godelier, que l'on puisse parler de « *fin de la parenthèse occidentale* ». Si les discours des leaders politiques en France démontrent la survivance d'une croyance, celle de pouvoir imposer par chantage, hors de nos frontières, les normes sociétales que l'on voudrait universelles, Védérine constate que le « *mantra* » progressiste « *ne marche plus* » auprès des puissances africaines ou orientales.

Dans cette atmosphère de déclin relatif, quel regard portent les Occidentaux eux-mêmes sur leurs propres paradigmes? Plusieurs mouvements politiques ou culturels remettent aujourd'hui en cause les valeurs communes jusqu'à menacer les libertés acquises, sinon la démocratie. À ce propos, Godelier et Védérine convergent s'agissant des dangers, sur les deux rives de l'Atlantique, du mouvement *woke* et de la *cancel culture*, avec la déconstruction scientifique qu'ils charrient. L'Occident est, par ailleurs, scindé en son cœur par le phénomène trumpiste qui, selon les auteurs, paraît détacher les États-Unis d'Amérique de son berceau européen. L'actualité le montre, ce n'est pas la moindre des menaces qui pèsent sur sa cohésion interne.

Que la question de la relégation de l'Occident soit posée sans détour est un premier pas pour sortir collectivement de l'aveuglement. La panoplie des solutions proposées dans la seconde moitié de l'ouvrage n'est malheureusement pas à la hauteur de l'exploration historico-politique qui l'a précédée. Les lieux communs des auteurs sur le renforcement de la défense européenne (mais dans l'OTAN!), l'endigement de la montée du populisme (mais surtout pas en redonnant la parole au peuple par référendum!), le rehaussement du niveau scolaire (en luttant contre les réseaux sociaux!) ou l'aide à apporter aux musulmans pour résister à l'islamisme (en soutenant une solution à deux États au Proche-Orient... désormais complètement illusoire) révèlent la profondeur de l'impasse dans laquelle se trouvent les démocraties du Vieux Continent pour relever les défis de notre siècle. À défaut du remède, au moins le diagnostic est-il parfaitement posé. ■

▶ **Hubert Védérine et Maurice Godelier, *Après l'Occident ?*** Éditions Perrin et Robert Laffont, coll. Bascules, 2026.

Bande dessinée

Un soldat perdu

Mort Blanche, par K. Toussaint, I. Holgado, R. Bauduin, A. Blanchard, *Grand Angle*, mars 2026.



La guerre d'hiver qui opposa l'Armée rouge à l'armée finlandaise durant l'hiver 1939-1940 fut un des deux conflits dans laquelle l'armée soviétique fut engagée avant la Grande Guerre patriotique de 1941 (1).

Autant la guerre contre le Japon en Mongolie fut une victoire pour les troupes de Staline, autant la guerre contre la Finlande fut difficilement couronnée de succès même si le maître du Kremlin obtint une partie de la Carélie. C'est à ce dernier conflit que fait référence la bande dessinée *Mort blanche* du scénariste Kid Toussaint, du dessinateur Inaki Holgado et des coloristes Raphaël Bauduin et Anaïs Blanchard. Référence car ce n'est pas un roman historique ou une histoire universitaire traduite en images, mais bel et bien « *une fiction se déroulant dans un contexte historique* ». Le titre réutilise le surnom du soldat finlandais Simo Häyhä, mais « *le récit s'inspire aussi de la vie d'Hirō Onoda et de son livre No Surrender* » – soldat japonais qui a continué à se battre pour son pays sur l'île philippine de Lubang jusqu'en 1974 – et de quelques autres éléments.

Ainsi, nous découvrons la vie de Riku, un jeune garçon dernier d'une fratrie de trois garçons soumis à un père extrêmement violent tant avec ses fils qu'avec sa femme, au grand désespoir de Lümi, une petite voisine amoureuse de lui et qui rêve de convoler en justes noces avec son amoureux plus tard, quand ils seront grands. Aussi brutal et ivrogne soit-il, son père parvient à faire de son fils un redoutable tireur au fusil alors qu'il ne rêvait que de livres et de romans. Et puis vient l'agression de l'Armée rouge contre la Finlande. Le jeune Riku comme ses frères s'engagent dans l'armée finlandaise. Et là, il se révèle être un redoutable tireur, un *sniper* comme l'armée finlandaise en compte peu. Son unité étant dévastée par l'Armée rouge, il poursuit le combat en solitaire, accompagné de chiens nommés à chaque fois Spot, se coupant du monde, fusionnant avec la forêt et avec la neige. Il tue en prononçant à chaque fois pour lui-même la même formule « *Viens, petit oiseau !* ». Il devient une machine à tuer.

C'est là sans doute que l'histoire vire à la fiction pure. Il perd la notion du temps. Il ne sait plus que la guerre est terminée, qu'une autre a commencé, que la Finlande s'est alliée au III^e Reich pour récupérer la Carélie, et il abat des soldats allemands qu'il prend pour des Soviétiques ou des envahisseurs.

Il tue aussi des Finlandais qu'il prend pour des ennemis subtilement déguisés. Là, on retrouve le personnage d'Hirō Onoda tuant aveuglément tous ceux qui pénètrent sa jungle philippine. Terrible processus qui fait d'un humain un exécuteur froid et impitoyable, vampirisé par sa mission à laquelle il sacrifie tout. Même le plus grand pécheur a droit à l'absolution si une main se tend vers lui et le ramène à la vie. Riku, vieux soldat saoulé de sang, va-t-il trouver cette main secourable? ■

MARC SÉVRIEN.

(1). L'URSS affronta en République populaire de Mongolie l'armée japonaise du Guangdong de mai à septembre 1939.

Tombeaux

Racines albanaises

Indignité, par Lea Ypi, Calmann-Lévy, janvier 2026.



Une Albanaise a prononcé, ce 12 février, sa leçon inaugurale au Collège de France. Professeur de théorie politique à la London School of Economics, Lea Ypi y cherche une issue à ce qu'elle appelle notre « *âge de déraison* » en tirant le bilan des échecs à la fois du « *socialisme d'État* » et du « *capitalisme réel* ». Dans un premier roman autobiographique paru au Seuil en 2022, *Enfin libre; grandir quand tout s'écroule*, elle avait brillamment réussi à faire revivre ses souvenirs d'enfant en Albanie profonde. Ayant vécu à six ans la mort d'Enver Hoxha, puis à onze ans la chute du communisme, enfin à dix-huit ans la crise des pyramides financières, elle pouvait se prévaloir d'avoir fait le tour de ces échecs successifs.

Dans ce second roman, elle cherche à remonter le fil de sa généalogie à travers le vingtième siècle et la vie de la grand-mère qui l'a élevée, Leman (1918-2006). Née à Salonique d'un bey albanais au service de l'Empire ottoman, elle avait décidé à l'âge de dix-huit ans de s'installer à Tirana, en 1936, au temps du roi Zog I^{er}. Elle y rencontre son futur mari, fils d'un certain Xhafer Ypi, ex-Premier ministre d'Albanie en 1920, qu'on verra rechercher en avril 1939 après le départ du roi et l'invasion italienne pour assurer la « *transition* ». Le mariage a lieu fin novembre 1941 et la lune de miel a pour cadre un hôtel de luxe de la station de ski de Cortina d'Ampezzo dans les Dolomites italiennes. C'est à partir d'une photo, retrouvée par hasard, de ses grands-parents sur des chaises longues sous le soleil des cimes, que Léa, intriguée, se

lance à la recherche des archives pour tenter de reconstituer ce qui s'est passé pendant la guerre puis sous le régime communiste, elle-même n'ayant de souvenirs que des toutes dernières années de celui-ci.

Lea Ypi n'a pas écrit une biographie documentée mais plutôt un roman historique. Avec le peu de pièces dont elle disposait, elle réussit à reticoter une histoire-fiction qui donne chair à une vie de famille qui a croisé l'histoire générale. Nous sommes dans la suite de l'Empire ottoman, au sein de vieilles familles aristocratiques, musulmanes bektashi (aussi bien les Ypi et les beys qu'Enver Hoxha que l'on croise d'ailleurs à l'occasion avec ses camarades de lycée des années trente).

Indignité: ce titre fait écho à la fin du livre qui se conclut par une réflexion ou plutôt une introspection sur la notion de dignité: « la dignité réside dans le fait d'essayer d'agir avec une volonté morale; mais c'est aussi l'idéalisation de cette même posture... La reconstitution des événements de la vie de Lemani Ypi ne révèle peut-être qu'une partie de la vérité à son sujet. Tout aussi précieuses sont l'interprétation de ces faits, l'histoire qu'ils racontent, et la lumière morale qu'ils projettent sur le monde. Sans oublier le pouvoir cathartique de la réflexion: la possibilité d'envisager une issue différente – l'imaginaire défiant l'indignité. »

De la fiction, on se trouve ramené à la théorie. Le livre permet de mieux comprendre pourquoi cette spécialiste de Kant et du marxisme a intitulé le modèle qu'elle a proposé aux auditeurs du Collège de France, « le socialisme moral » en prônant un retour à la raison des « Lumières ». ■

DOMINIQUE DECHERF.

Stratégie

Quelle dissuasion avancée ?

Le retour du nucléaire. Revue *Commentaire* n° 193, printemps 2026.

Commentaire propose trois articles sur la « dissuasion avancée » ou le partage du « parapluie nucléaire français ».

A l'ain Lamassoure, se voulant continuateur de la pensée aronienne, revient sur la « grammaire du nucléaire », envisage de soumettre nos prises de position au Conseil de sécurité, à une concertation européenne lorsqu'elles ne concernent pas uniquement notre pays, et propose d'insérer dans les traités européens la formulation « *La dissuasion*

Commentaire
REVUE DE LA PENSÉE FRANÇAISE
 L'Europe dans le nouvel environnement mondial | Pierre Sella | L'impossible paix civile | Philippe d'Iribarne | Mémoires et identités | Jean Tirolet | Le retour de la dissuasion nucléaire | Alain Lamassoure | Jean-Dominique Merchet | Benoît d'Aboville | Un nouveau totalitarisme | Renée Fregosi | Le New York de Mamani | Christopher Caldwell | La Roumanie menacée | Catherine Durandin | Les vœux de Poutine en Europe | Wiktor Szczykowski | Les comptes de la Sécurité sociale | Jean-Pascal Bouffier | L'emploi des seniors et réforme des retraites | Gilbert Certe | Pour une politique du logement | Thierry Foucart | L'indispensable flexicurité | Patrick Artus, Yann Cozartan et Olivier Coste | Quand l'immobilier italien | Wagnac | Jean-Philippe Duranton | Dilemmes de la modernité | André Perrin | Poutine | Pierre Rosenzweig et Stéphane Gaigant



▲ Le sous-marin nucléaire d'attaque *De Grasse*, au large de Cherbourg, le 25 février 2026.

nucléaire française est adaptée à la sécurité de l'Union ».

Jean-Dominique Merchet, excellent connaisseur de nos affaires militaires, évoque l'épaulement conventionnel de notre dissuasion nucléaire. Notre position n'a guère changé depuis de Gaulle, c'est l'attitude de nos partenaires qui s'est modifiée. Le partenariat franco-britannique s'est concrétisé par un groupe de pilotage dont la première réunion a eu lieu en décembre 2025. L'OTAN est d'abord une alliance nucléaire. Il ne s'agit pas de remplacer mais de compléter la garantie américaine à laquelle nos partenaires sont attachés. La question du retour de la France dans le Groupe des plans nucléaires (GPN) de l'OTAN est posée. Le partage nucléaire pourrait reposer sur une version de l'ASMP (air sol moyenne portée) ou des missiles sol-sol. L'auteur s'affirme appelle à « aller de l'avant ».

Benoît d'Aboville, ancien ambassadeur auprès de l'OTAN, rappelle le contexte du réarmement conventionnel allemand, et l'éventualité d'une « OTAN a minima » pour une Amérique voyant l'Europe non seulement comme un adversaire commercial, mais aussi comme un appoint éventuel contre la Chine. Il propose quatre axes de réflexion pour répondre à nos partenaires européens: 1) Qui seraient les bénéficiaires de notre garantie nucléaire? 2) Le contenu militaire du « dernier avertissement » 3) La notion de « *suffisance* » 4) La place de la France dans le Groupe des plans nucléaires.

L'Union européenne regroupant des États dont l'attitude est incompatible et l'OTAN impliquant le contrôle américain, une « coalition des volontaires » est seule adéquate. Reste que l'Amérique voudra toujours contrôler une escalade nucléaire qui est pour elle un risque existentiel. Une frappe conventionnelle dans la profondeur, pourrait être un barreau supplémentaire de l'escalade. Il pourrait aussi être envisagé de proposer au Royaume-Uni une version du missile mer-sol M51 qui équipe nos SNLE,

ou de l'encourager à se donner à nouveau une composante aérienne.

Les trois textes présentent une vision convergente. Le lecteur attentif aux affaires stratégiques ne pourra manquer de formuler quelques observations et questions:

- l'engagement nucléaire français, très crédible si la bataille devait se livrer à nos frontières, l'est moins si elle se déroule à l'est de l'Europe. Il faudra pour le rendre dissuasif une forte présence au sol;

- la réduction radicale du délai de préavis créée par les missiles hypersoniques a un effet de déstabilisation dangereux. C'est pour cela que les États-Unis ont risqué la guerre pour empêcher l'Union soviétique d'implanter à Cuba des missiles nucléaires capables de toucher leur territoire en quelques minutes;

- un raid nucléaire mené en commun, éventuellement avec des armes sous double clé, exige un nombre de têtes nettement accru, et un effectif de Rafale bien supérieur à l'existant. Et une capacité à mener seuls ce raid, si nos alliés n'y concourent pas ou même s'y opposent;

- notre crédibilité repose sur deux vecteurs: air-sol et mer-sol. La revue pose le problème d'une troisième composante, abandonnée depuis la fermeture du plateau d'Albion, stratégique ou préstratégique. Dans le second cas, son implantation devrait être discutée avec nos alliés;

- que notre dissuasion soit purement nationale ou élargie, l'Amérique voudra toujours contrôler une éventuelle escalade nucléaire, et ne reculera devant aucun moyen. Une haute autorité militaire me confiait récemment que l'hypothèse d'un « *Mers el-Kébir nucléaire* » avait été prise en compte dès la conception de notre force de dissuasion. Il faudra y être encore plus attentif.

L'actualisation de la loi de programmation militaire devra répondre à ces questions si nous ne voulons admettre qu'encre une fois chez Emmanuel Macron la parole tient lieu d'action. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

SOURCE: MARINE NATIONALE.



Par Gérard Leclerc

Le Système de l'argent

Le *Système de l'argent* achève la trilogie d'une suite romanesque, que l'on peut qualifier de balzacienne et dont l'objet est « après tout, la France ». Elle se rapporte à une expérience personnelle, celle d'un ancien ambassadeur à Malte, celle d'un provincial toujours enraciné dans son pays natal. Comment s'en étonner, de la part d'un lecteur fervent de Maurice Barrès ? Cette fois, l'écrivain nous fait communier à l'appréhension que peut avoir de notre planète celui qui fut, dans sa folle jeunesse, de la tribu des « mao-spontex ». En dépit de la distance prise, il n'a jamais vraiment abandonné les rêves de son militantisme. De ces rêves, l'académicien évoquait le halo en remettant à son ami Christian Jambet l'épée de sa compagnie : « Nous étions quelques centaines à être prisonniers de l'avatar dans sa version chinoise du rêve écarlate qu'évoque Andreï Makine. Chaque génération apprend à vivre en cherchant sur son horizon les soleils de la vérité et de la liberté. Notre rêve écarlate n'était pas seulement une prison. Il exprimait un refus radical des injustices séculaires qui forment le seul bien d'hoirie [d'héritage] de ceux qui n'ont rien, et notre souci de partager leur pain quotidien. »

Ces mao-spontex me furent fraternels en dépit de mon absence d'empathie pour la sanglante révolution culturelle qui fit délirer tant d'esprits raffinés de notre Quartier latin. Je percevais une générosité qui me fut encore plus sensible au sortir de leur illusion, lorsque Jambet et Lardreau projetaient dans la figure de l'Ange leur désir inassouvi de justice et de fraternité à forte ressemblance évangélique. Ce militantisme ne dura qu'une saison, couronné pour les meilleurs par une entrée en usine où les avait précédés la chère Simone Weil. Mais quel destin pour ces déçus de l'histoire ? Pour Daniel Rondeau ce fut l'engagement total en littérature. Christian Jambet découvrit un certain islam spirituel, en contradiction avec l'islamisme totalitaire d'un Khomeini. Mais pour beaucoup de leurs camarades, il faut constater une simple reddition au capitalisme hier exécuté.

Après une évocation de cette belle jeunesse, le romancier prend son envol. Ce qu'il nous propose, c'est tout simplement la conquête du monde qu'entreprennent ces milliardaires particulièrement doués qui, tel Elon Musk, ne se contentent pas d'accumuler leur fortune. Tant de puissance ne servirait à rien s'il ne s'agissait de porter la volonté de puissance à un remodelage de l'humanité. Ici, ce milliardaire a nom Alexander Smith, dont le portrait est difficilement traçable tant il se dérobe à l'objectif, à force de mobilité forcenée d'un aéroport à l'autre. Nous faisons sa rencontre, à cause du héros central du roman, prénommé Luc, ancien mao rattrapé par le goût du lucre. Comment ne pas être fasciné par ce personnage à qui rien ne semble résister, qui tutoie les chefs d'État et déploie des projets incroyables en recrutant des exécutants qui lui obéissent au doigt et à l'œil.

« Smith gère son pactole avec beaucoup d'habileté, investit dans de nouvelles start-up qui ne tardent pas à décoller. Sa chaîne européenne de mini palaces de mer (Syracuse, Capri, Korcula, Lampedusa, destinations proches et sécurisées) devient une référence, malgré des prix hallucinants. Depuis deux ans, il se spécialise dans l'immobilier haut de gamme en essayant d'anticiper les besoins de sa clientèle... Chris Smith travaille sur plusieurs projets. Il a acheté des milliers d'hectares en Nouvelle-Zélande et au Chili, tout en créant plusieurs sociétés philanthropiques (par exemple pour la défense du patrimoine lusitanien). Paraît infatigable. Jamais d'alcool. La passion de l'argent a supplanté chez lui la passion de la tech. »

C'est bien le talent du romancier de nous restituer le monde contemporain tel qu'il va. Non, Daniel Rondeau nous permet d'explorer une planète où un Donald Trump a pris les commandes de la superpuissance, en déployant ses projets commerciaux. Et, qu'on le veuille ou pas, les anciens militants rêveurs d'hier se retrouvent devant cette réalité brute à laquelle il ne leur reste qu'à se soumettre. C'est le cas de Luc, qui a pris le goût à l'argent, en faisant commerce de livres précieux dérobés dans le Portugal de la révolution des œillets. Le voilà dévoué corps et âme au *Big Brother* qui a repéré son savoir-faire. Triste constat psychologique : « *Le jour qui tombe me renvoie à ce que je suis vraiment. Pas grand-chose. Une particule dans l'univers, qui ne demande rien à personne, qui n'est dupe de rien et s'en trouve bien. [...] En fait, lui susurre une voix intérieure, tu te crois plus intelligent que les autres, et d'une certaine façon tu l'es, mais tu les détestes, oui. C'est cela, la vérité c'est que tu détestes les hommes, tu es un parfait misanthrope, un genre assez banal finalement.* » De cet état peu glorieux, notre héros pourra émerger difficilement, notamment en s'éveillant à un amour tardif et en étant repris finalement par sa sensibilité de jeunesse au service de ses semblables. Mais en attendant, il est aux ordres du chef, qui a jeté son dévolu sur un segment de notre côte méditerranéenne, pour y ériger une oasis réservée aux ultras riches. L'argent supplée à toutes les difficultés, en achetant même les marginaux pour en faire les gardiens zélés de cette oasis.

Il y a cependant l'autre côté de la réalité, celle que le romancier dépeint non sans tendresse. On pourrait dire que c'est la France de Christophe Guilluy, cette *France périphérique* en dehors des métropoles et qui se débat très loin des projets des virtuoses de la *high-tech* et des dominateurs de la Silicon Valley. Ce peuple-là n'était-il pas la raison d'être de nos révolutionnaires des années soixante ? On aurait envie de s'attarder sur la fin du roman, où l'auteur récapitule ce qu'il y avait de meilleur dans son militantisme et qui n'était pas toujours avoué : « *Tu te souviens du curé de Ponthieux ancien FTP ? Et de Maurice Clavel ? Notre copain de Vézelay. On a toujours été des cathos errants, au fond. Et plus patriote que l'on pensait.* » Ou encore : « *Tu sais... On était peut-être délirants, mais on avait une boussole, c'était le peuple. On a toujours marché aux côtés des pauvres et des vaincus.* »

La France dite périphérique se doit d'être l'objet d'une attention bienveillante : « *C'est ici qu'ils sont nés, qu'ils ont grandi, de part et d'autre du fleuve, qu'ils soient de la montagne ou du bourg, sur cette terre qui leur est restée fidèle et où leurs ancêtres ont déposé chacun à leur tour les raisons de leur force.* » C'est ce peuple qu'on accuse aujourd'hui d'être populiste. Aura-t-il les ressources de résistance nécessaires ?

Daniel Rondeau reste ce romancier balzacien au plus proche des réalités sociales. Ce troisième volume apparaît en complément nécessaire des deux précédents, celui où l'ancien ambassadeur décrivait ce qu'il appelait « *les mécaniques du chaos* » telles qu'elles se développent depuis la Méditerranée. En second lieu, la province française en déshérence. On ne peut dire qu'il se distingue par un optimisme exagéré. Mais c'est aussi l'homme qui reste fidèle au rêve de sa jeunesse et qui ose évoquer encore la figure de l'Ange, celle dressée par ses amis Guy Lardreau et Christian Jambet au sortir de leur dépression maoïste. Maurice Clavel en parlait avec joie, parce qu'il y voyait la véritable ouverture vers un horizon libérateur. ■

► Daniel Rondeau, *Le Système de l'argent*, Grasset, 2026.



© CURIOSA FILM / WAITING FOR CINEMA

Chronique Cinéma

Portraits de deux collaborationnistes

par Cazimir Mazet.

Le film événement de Xavier Giannoli fait couler beaucoup d'encre. Si la tonalité des critiques est globalement positive, le traitement historique du milieu collaborationniste lui vaut un procès en complaisance. Teintée de nuances, l'œuvre se révèle subtile, sans compter qu'elle est esthétiquement remarquable.

« **Q**uand est-ce qu'on devient un collabo ? En allant à des cocktails ? Peut-être... » Ainsi s'interroge, deux ans après la fin de la guerre, le personnage de Corinne Luchaire, en remuant les fantômes du passé. Le double portrait que propose *Les Rayons et les Ombres*, celui d'un père et d'une fille liés par le sang et le destin, se nourrit d'idéaux, tutoie la gloire mais s'achève dans l'ignominie. La vie de Jean et Corinne Luchaire est d'abord l'histoire d'un inexorable glissement de la conscience humaniste vers la complicité aveugle. À période complexe, parcours complexes.

Le choix de Xavier Giannoli de calquer la narration sur le témoignage de l'actrice déchue, laquelle vit comme une injustice le sort de son père et sa propre condamnation à l'indignité nationale qui la prive de tournages, ne vaut pas justification de son comportement. « *Avez-vous seulement cherché à savoir ?* », lui oppose Léonide Moguy, le cinéaste qui la révéla, pour

qu'elle perçoive enfin que l'insouciance ne l'exonère pas de responsabilité.

Pas davantage de complaisance n'affleure envers Luchaire père, trop introduit dans le monde politique et trop intelligent pour que son choix de soutenir la collaboration avec l'Allemagne nazie le fasse bénéficier de circonstances atténuantes.

Les effets météorologiques, qui nourrissent l'expression romantique, correspondent à la sensibilité de Huet.

Directeur de la publication des *Temps nouveaux* et fondateur de la Corporation nationale de la presse française, il baigne dans un milieu où se croisent ceux qui, lucides, ont dit « non » (dont son propre père, entré dans la Résistance) et ceux qui, loin de prendre du recul envers une politique antisémite calquée sur celle de Hitler, l'épousent franchement. Ainsi, Luchaire pourrait apparaître faussement comme le « juste milieu » entre

un Pierre Labarrière, qui claque la porte de la rédaction, et un Guy Crouzet, pétaïnistes convaincu, qui tente de forcer la ligne éditoriale de son quotidien. Cet affrontement radical d'opinions aurait dû alerter Luchaire, si l'intéressé n'avait pas été lui-même happé dans une fuite en avant permanente pour préserver son influence, éponger ses dettes et cultiver une amitié de très longue date avec Otto Abetz, le vieux camarade pacifiste allemand devenu en 1940 l'ambassadeur du Troisième Reich en France... Flambeur et jouisseur, Luchaire profite *ad nauseam* de l'ivresse des soirées mondaines du petit milieu collabo parisien. Les scènes de réception organisées par l'ambassade sont nombreuses à l'écran : elles illustrent à dessein combien ces soirées ont joué dans la socialisation et la fidélisation des relais d'opinion de l'occupant. Entre petits fours abondants, alcool à torrents, excursions dans la drogue et partouzes improvisées, c'est toute une élite qui s'oublie sans état d'âme.

En son sein, Luchaire, le pacifiste, le promoteur de la concorde entre les peuples français et allemand, concilie de plus en plus mal ses valeurs avec la politique qu'il s'efforce de soutenir, autant par germanophilie que par un bien mauvais calcul personnel. Trop occupé à maquiller le bilan comptable désastreux de ses *Temps nouveaux*, il en oublie d'investiguer quand son métier de journaliste l'y inviterait. Lorsqu'il demande à Abetz quel est le sort réservé aux Juifs raflés au

◀ **Les Rayons et les Ombres.** Un film qui démontre que, quand il le veut, le cinéma français sait tenir son rang.

Vél d'Hiv', enfants compris, Luchaire se contente de la réponse lénifiante de ce dernier.

Les Rayons et les Ombres – cet intitulé lui-même faisant figure d'indice très transparent – laisse au public le soin d'apprécier les multiples causes qui ont poussé deux individus à l'inexcusable. Que Jean et Corinne Luchaire aient été des êtres à part entière, avec leurs instants de grâce, leurs souffrances (ne se savent-ils pas tous deux condamnés par la tuberculose qui les ronge?), leur générosité mais aussi leur opportunisme, leur nombrilisme et leur part d'insensibilité ne font pas du récit de leur vie une réhabilitation de la collaboration. Aussi, toute généralisation semble oiseuse. Le film de Xavier Giannoli n'est pas un film sur la collaboration, mais l'histoire tragique de deux personnalités, dont les particularités fascinantes ne dessinent pas un profil commun de ce que furent les collaborationnistes.

Au-delà d'un scénario qui s'autorise, comme n'importe quelle œuvre artistique sans prétention documentaire, quelques libertés avec la vérité historique, *Les Rayons et les Ombres* constitue une authentique fresque de plus de trois heures où bouillonnent tous les aspects de l'existence humaine: l'amour, l'amitié, la trahison, la mort, la vanité, le stupre, le lucre... Visuellement élégant, bien servi par des décors et une photographie superbes, et porté par des acteurs particulièrement convaincants – Jean Dujardin trouvant peut-être là le rôle le plus significatif d'une carrière déjà riche –, le film pâtit d'une mise en scène un tantinet conservatrice ainsi que de l'absence d'une bande originale mémorable, qui aurait pu sublimer bien des séquences. Significativement, la cérémonie lugubre du retour des cendres de l'Aiglon fait figure d'exception, magistralement accompagnée du *Requiem* de Mozart... Mais pas de quoi boudier son plaisir quand le cinéma français prouve qu'il peut toujours atteindre des sommets! ■

▶ **Les Rayons et les Ombres.** Un film de Xavier Giannoli avec Jean Dujardin, Nastya Golubeva et August Diehl. Sortie le 18 mars 2026.

Née à Paris en 1804, Aurore Dupin, devenue « George Sand » à l'occasion de la publication de son premier roman, *Indiana*, en 1832, n'est plus aujourd'hui réduite qu'à ses amours tumultueuses ou à quelque image de « bonne dame » que le temps aurait assagi. Son œuvre ne se trouve plus limitée qu'aux romans champêtres et leur lecture réservée aux enfants. Le temps a ▶

Une œuvre

George Sand, une insoumise ?

Les qualificatifs ne manquent pas pour caractériser la vie et l'œuvre de l'écrivaine : républicaine, socialiste, féministe. Certains la voient entrer cette année au Panthéon pour le 150^e anniversaire de sa disparition. Toutefois, on la regarde aujourd'hui selon une vision trop contemporaine qui mérite d'être nuancée.

▶ débarrassé l'œuvre et la vie des attaques et caricatures innombrables dont elles ont longtemps fait l'objet.

Comme Victor Hugo, George Sand occupe la scène littéraire pendant près d'un demi-siècle. Comme lui, au nom de l'égalité, elle prend la défense du peuple, des paysans surtout, et affiche toute sa vie de fortes convictions socialistes et républicaines. L'œuvre qu'elle laisse est considérable : plus de soixante-dix romans, des contes et des nouvelles en nombre, une autobiographie monumentale, une vingtaine de pièces de théâtre, des essais, des récits de voyages, des centaines d'articles publiés dans les grands journaux et revues auxquels s'ajoute une correspondance comptant près de vingt-cinq mille lettres.

L'ensemble de son œuvre témoigne d'une remarquable attention aux questions esthétiques, politiques, philosophiques et religieuses. L'apport des Lumières et de la Révolution l'enrichit dans ses descriptions du monde rural avec ses spécificités berrichonnes au moment où se développe l'intérêt pour le folklore. Elle s'interroge sur la condition des femmes, enfin, que le code civil de 1804 a privées des droits civils et politiques.

Quand elle meurt à Nohant, en 1876, Flaubert confie : « Il fallait la connaître comme je l'ai connue pour savoir tout

ce qu'il y avait de féminin dans ce grand homme, l'immensité de tendresse qui se trouvait dans ce génie », tandis que Victor Hugo déclare : « Dans ce siècle qui a pour loi d'achever la Révolution française et de commencer la révolution humaine, l'égalité des sexes faisant partie de l'égalité des hommes, une grande femme était nécessaire. »

Pour George Sand, le premier stade de l'égalité des droits entre hommes et femmes résidait dans l'éducation des jeunes filles.

Toutefois, son féminisme doit être nuancé et remis dans le contexte de son époque. Sylvie Veys, une spécialiste de l'écrivaine le souligne : « *George Sand ne participa jamais à aucun cénacle féministe et ne lutta pas pour l'égalité politique.* » Et elle ajoute : « *C'est la raison pour laquelle elle avait refusé d'occuper la fonction de "mère" pour les saint-simoniens et refusera également que la féministe Eugénie Niboyet propose sa candidature aux élections en 1848.* »

En fait, le premier stade de l'égalité des droits avec les hommes résidait, selon l'écrivaine, dans l'éducation des jeunes filles, comme elle l'explique dans plusieurs textes regroupés par Michèle



▲ **George Sand**, photographiée par Nadar en 1864.

Hecquet dans *L'éducation des filles au temps de George Sand*. En attente d'une éducation égalitaire, George Sand valorise dans ses œuvres les jeunes femmes autodidactes, dont la plus belle incarnation de cela sera Edmée de Mauprat dans le roman *Mauprat*, écrit en 1837.

On est donc loin de la fiction sur George Sand proposée par France Télévisions voilà quelques mois intitulée *La Rebelle*. Cette série prend des libertés qui effacent la complexité de son parcours et de ses engagements sociaux et politiques. La période des années 1830, par exemple, est largement réécrite, dépeignant George Sand principalement comme une femme rebelle subissant notamment des violences sexuelles de son époux Casimir Dudevant, qu'elle n'a jamais alléguées. Si elle présente son émancipation personnelle, elle simplifie et caricature son féminisme. Elle met par contre en exergue, à juste titre, son goût pour les plaisirs charnels qu'elle a toujours revendiqué, comme Colette. ■

JACQUES HAEDENS.

Bibliographie sommaire

- André Maurois, *Lélia ou la vie de George Sand*, Hachette, 1954, 2004
- Jean Chalon, *Chère George Sand*, Flammarion, 1994
- Joseph Barry, *George Sand ou le scandale de la liberté*, Points, 2017.
- Charles Maurras, *Les Amants de Venise*, Flammarion, 1926, 2013.

Espagne

La Castille très aimée

Laissons-nous initier à la culture espagnole à travers les réminiscences littéraires, artistiques et personnelles d'un voyageur inspiré.



François de Saint-Cheron, maître de conférences à la Faculté des lettres de la Sorbonne, est avant tout connu comme un des principaux spécialistes de l'œuvre d'André Malraux. Son dernier livre, *Malraux devant le Christ* (1) avait été distingué par le prix André-Malraux 2024. Il est en ce moment l'un des commissaires de l'exposition *André Malraux, la tentation du cinéma* à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (2).

L'écrivain français n'est pas sa seule passion : il est aussi l'auteur d'un *Sainte*

Thérèse d'Avila (3) et d'autres essais. Mais aujourd'hui, c'est de nouveau l'Espagne qui le retient et nous avec lui. L'Espagne ou plus précisément la Castille, la « *Castille inspirée* », dit-il dans le souvenir de Barrès. Barrès qui est le sujet du premier chapitre, consacré à la ville de Tolède. Tout de suite, l'auteur nous fait partager non seulement ses réflexions et ses souvenirs, mais aussi ses émotions et ses rencontres. Tolède, ce sont aussi les cyprès et le parfum de la citronnelle.

À vingt ans, il est à Tolède, mais aussi à Madrid, avec son frère Philippe, où il va rencontrer José Bergamín (4), qui va leur parler de « *Velázquez qui fut le maître de cérémonie du mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Saint-Jean-de-Luz* ». Réflexions sur la méditation fascinée de Bergamín dans *La Solitude sonore du totero* : « *Il y a toutefois une grande différence entre la corrida et la chasse à courre par exemple, c'est que dans la première, l'homme risque sa vie* », dit François de Saint-Cheron.

À Avila, il fait mémoire du livre consacré à la sainte par son grand-père paternel, mais aussi du *Livre des fondations* de la sainte. Au carmel de Valladolid, la prieure lui demanda de leur envoyer de Paris des épingles pour leurs voiles. Ce qu'il fit. Un chapitre est consacré au Crétois Le Greco, « *le plus Castillan des Castillans* ». Il évoque à la fin un épisode personnel que peu de gens oseraient raconter : la manière dont il a été traité par un président de jury, « *particulièrement désagréable* », alors qu'il était candidat pour un poste à la Casa de Velázquez à Madrid.

Puis c'est l'évocation de Miguel de Unamuno à Salamanque, avant celle de la route de Don Quichotte, ou du poète Federico Garcia Lorca. Un chapitre est consacré au cinéma espagnol, « *à part deux ou trois noms, mal connu des Français* ». Enfin, il parle de la littérature hispano-américaine, aimée passionnément.

« *Il existe d'autres Espagnes, mais celle qui rayonne depuis des siècles autour de Madrid exerce sur ceux qui l'approchent une âpre séduction.* » L'essai de François de Saint-Cheron séduira le connaisseur de l'Espagne ou ceux qui ont tout à découvrir. ■

LAURENCE VARAUT.

- (1) DDB, 2024.
- (2) L'exposition se tient jusqu'au 6 juin 2026.
- (3) Pygmalion, 1999.
- (4) José Bergamín (1895-1983), écrivain catholique, engagé en faveur de la République, ami de Malraux, de Florence Delay, de Pierre Emmanuel et de Mgr Pézeril. Il s'installa en 1982 au Pays basque espagnol par solidarité avec les indépendantistes.

► *La Castille inspirée*, par François de Saint-Cheron, Collection *Arpenter le sacré*, dirigée par Olivier Germain-Thomas. Desclée de Brouwer, 2026.

Art de vivre

L'ail mûré, or noir du Japon

Désormais très prisé des grands chefs, l'ail mûré, ou ail noir, aux multiples vertus pour la santé, est devenu la spécialité d'Aomori, dans le nord du Japon.

Ce condiment est le résultat de la fermentation de gousses fraîches d'ail blanc. S'il semble être produit de longue date de manière artisanale dans l'archipel, ce n'est apparemment qu'au début des années 2000 que le « *pays du soleil levant* » s'est mis à le produire à grande échelle. Sur la côte sud-est d'abord, puis à Aomori, au nord-est de l'île d'Honshū, qui en a fait une spécialité.

La maturation de cet ail est issue d'une très lente caramélisation, appelée « réaction de Maillard », de 15 à 20 jours, dans un lieu tempéré à 60-80° C avec un très fort taux d'humidité. Le goût qui se dégage alors de ce produit, d'une incroyable douceur, est à prédominance d'*umami*, terme né en 1908 à l'Université impériale de Tokyo après la découverte par le professeur Kikunae Ikeda, de l'action du glutamate comme exhausteur de goût. *Umami*, ni sucré, ni salé, ni acide, ni amer, peut se traduire par savoureux.

L'ail noir est en effet extrêmement doux, fondant en bouche, et relève de nombreux plats. En France, à l'instar du *yuzu* et d'autres produits japonais, il est de plus en plus prisé des grands chefs restaurateurs et pâtisseries.

Si l'ail noir est très intéressant en cuisine, il l'est sans doute encore plus côté santé. Contenant magnésium, calcium, sélénium, phosphore, polyphénols, flavonoïdes, vitamines B6, C et E, il apporte de nombreux éléments bénéfiques à l'organisme. Également appelé « *l'herbe aux neuf vertus* », il est notamment un puissant antioxydant, un neuroprotecteur, une aide pour lutter contre l'excès de lipides sanguins (cholestérol, triglycérides) et l'hypertension artérielle, un protecteur du système cardiovasculaire, ou encore un allié du système immunitaire.

Et sans être grand chef, il est très facile de le consommer régulièrement : sur des viandes, poissons blancs, pâtes, riz, légumes, fromages frais, etc. ■

M. N. B





D.R.

Les grands serviteurs de la France (4)

Le marquis de Louvois

par Léon Letellier.

Derrière les victoires du Roi-Soleil se cache souvent un logisticien militaire hors pair : François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois.

Il est des destins tout tracés. À partir de 1662, François-Michel Le Tellier (1640-1691) accompagna son père, Michel Le Tellier, comme secrétaire d'État de la Guerre. Amorcée dès la guerre de Dévolution (1667-1668), la transition ne fut officialisée qu'en 1677. Dans la conduite des affaires militaires, Louvois considérait la logistique comme la mère des batailles ; le recrutement des troupes revêtait la plus grande importance.

Si cette prérogative relevait des capitaines à la tête des compagnies, Louvois intervint pour faire émerger une armée permanente. À cet égard, le règlement du 27 mai 1668 visait le maintien des cadres de l'armée. Constituer un vivier d'officiers chevronnés à partir de compagnies existantes facilita l'enrôlement et la formation des nouvelles recrues. Ainsi Louvois posait-il les jalons d'une professionnalisation des officiers et donna le jour à la notion de carrière militaire.

Le mimétisme a parfois du bon. À l'instar d'autres puissances européennes, il eut recours à des troupes étrangères. Cette pratique présentait bien des avantages : ces soldats étaient de véritables professionnels, économisant par là même le sang français. Bien entendu, il y avait des inconvénients. Leur solde était généralement plus élevée,

et leur loyauté, incertaine. Leur proportion fut néanmoins significative ; le pic de 32 % fut atteint lors de la guerre de Hollande.

Lorsque la situation devenait critique, Louvois remit au goût du jour une pratique d'origine féodale : la levée du ban et de l'arrière-ban de la noblesse. Il n'y recourut qu'à deux reprises, en 1674 et 1689. Ces gentilshommes s'illustraient par leur manque de discipline et d'entraînement ; on les cantonna donc au maintien de l'ordre intérieur ou bien à la défense des côtes.

Grâce à Louvois, la France fut parmi les premières nations d'Europe à disposer d'une armée permanente, bien organisée et bien équipée.

Autant Louvois recourut à l'archaïque, autant il sut innover. Ce fut le cas avec la création de la *milice provinciale*, instaurée par l'ordonnance du 20 novembre 1688. Sorte de service militaire avant l'heure, la levée initiale dota les effectifs de 25 000 hommes supplémentaires. « Dieu aime les gros bataillons », a-t-il été dit. Encore faut-il assurer leur approvisionnement.

Dans son *Testament politique*, Richelieu nous rappelle une triste réalité : « Plus d'armées périrent faute de pain que par l'effort des ennemis. » Bien qu'il n'ait pas été l'in-

▲ Le marquis de Louvois. Gravure par Robert Nanteuil (1677), Musée Carnavalet.

venteur des magasins d'approvisionnement (déjà présents à la fin du XVI^e siècle), Louvois en assura le développement.

Malgré quelques maladresses lors de la guerre de Dévolution, Louvois fit ses preuves durant la guerre de Hollande. En 1672, il avait accumulé 200 000 rations quotidiennes, suffisantes pour six mois, dans sept grands magasins situés dans le nord du royaume et au sein de l'électorat de Cologne – bases arrière de l'offensive française. Cela donna un avantage décisif aux armées françaises qui purent mener campagne durant l'hiver. Ce fut le cas de Turenne en Westphalie à l'orée de 1673.

L'inventeur de l'armée moderne. – Louvois veilla tout autant à l'équipement des soldats. Au XVII^e siècle, cette tâche incombait aux capitaines. Pour ce faire, ils recevaient des subsides. Pareil système présentait bien des défauts : fraudes, sous-équipement de certaines compagnies, manque d'uniformisation des armes. Les achats étaient souvent effectués auprès d'armuriers étrangers, le royaume ne produisant pas assez.

À partir des années 1660, y remédier devint l'une des priorités des Le Tellier. En 1665, père et fils confièrent la centralisation de la production à un armurier parisien, Maximilien Tition (1632-1711). Nommé directeur général du Magasin royal des armes de la Bastille, il devait répartir les commandes du secrétariat de la Guerre entre deux manufactures privées – respectivement situées à Charleville et ►

à Saint-Étienne. Les deux entreprises en question s'engageaient à ne fournir que le roi de France. Le volume de ces deux entreprises atteignit 60 000 armes en 1690. Des ordonnances uniformisèrent armes et vêtements. La standardisation des armes diminua les coûts de production ; l'introduction des uniformes favorisait un esprit de corps. Dans ce dessin d'ensemble, la naissance du casernement tint lieu de cerise sur le gâteau.

Auparavant, les troupes étaient logées chez l'habitant. S'inspirant de règlements antérieurs, l'ordonnance du 27 juillet stipulait que tout habitant – sauf de la noblesse et du clergé – devait « *l'ustensile* ». Cela se résumait au triptyque suivant : des couverts pour manger, un coin près du feu pour se chauffer, une bougie pour s'éclairer la nuit. Autant dire que les soldats profitaient de la situation. Pillages et viols furent fréquents. D'autant plus fréquents quand ces derniers se trouvaient en territoire ennemi. Il n'est donc guère étonnant que les habitants aient vu l'avènement du casernement comme un soulagement, quitte à payer une taxe pour en assurer le financement.

Ce ne furent pas des considérations humanitaires qui présidèrent à cette nouveauté, mais plutôt l'accroissement considérable des effectifs, dont une partie restait désormais permanente. Ainsi le règne de Louis XIV vit-il la construction de 160 casernes. Impressionnant mais insuffisant : il faudra attendre le XVIII^e siècle pour le casernement complet des troupes. En bout de chaîne logistique se trouvait le soin apporté aux malades et blessés. La grande réponse de Louvois fut la création des Invalides en 1674. Prévu pour accueillir 2 000 personnes, l'hôtel en admit 3 000. Chose rare à l'époque, il disposait de 300 lits individuels. Son efficace fut enviée et fit des émules : l'hôpital royal de Chelsea – fondé en 1681 près de Londres – fut calqué sur le même modèle.

Cette vision logistique de la guerre eut tendance à obscurcir le jugement stratégique de Louvois. Cela le conduisit à faire de la guerre une entreprise purement rationnelle et planifiable. Ainsi préférerait-il les sièges conduits par Vauban aux batailles à l'issue plus hasardeuse. Ce refus du risque se manifesta à travers son attrait pour la stratégie de cabinet, soit le fait de diriger la guerre depuis les bureaux de Paris ou Versailles. Le but était clair : cantonner les généraux au rôle d'exécutant. Ce qui ne fut pas sans causer quelques déboires. En pleine guerre de la Ligue d'Augsbourg, le saccage du Palatinat l'illustra de manière exemplaire. En recourant à la stratégie de la terre brûlée, il nourrit sa légende noire. À la mort de Louvois, Louis XIV atténua pareils excès mais il avait perdu son plus grand serviteur. ■

(À suivre.)

Bibliographie sommaire :

- André Corvisier, *Louvois, Fayard, 1983.*
- Jean-Philippe Cénat, *Louvois, le double de Louis XIV, Tallandier, 2014.*

Géorgie

La maison royale des Bagratides

La succession du patriarche de l'Église orthodoxe géorgienne, enterré le 22 mars à Tbilissi, concerne également l'ordre de succession de la maison royale des Bagratides de Géorgie, les deux étant intimement liées dans l'Histoire. Si elle peut revendiquer un héritage plus que millénaire, la famille actuelle descend de la fusion des deux principaux royaumes ancestraux de Kakhétie et de Karthlie en 1762 sous le règne d'Héraclius II. Son fils ne régna que deux ans (1798-1800) sous le nom de George XII, la Géorgie passant ensuite sous la coupe de l'Empire tsariste.

Neuf générations se sont succédées en ligne directe jusqu'à aujourd'hui tout en se scindant en deux branches, Bagration-Gruzinski (Géorgie en russe), la branche cadette dite Bagration-Moukhrani ayant acquis une prépondérance à l'indépendance, en 1991 ; le gouvernement avait alors reconnu comme chef de famille le prince Jorge (George ; 1944-2008), exilé en Espagne, célèbre coureur automobile, mort subitement en visite à Tbilissi. Il est le père du prince David (né en 1976), reconnu comme roi David par une partie des monarchistes géorgiens. Dans cette branche, l'on trouve un autre héritier mâle potentiel, un demi-frère de Jorge, Bagrat (1949-2017), né d'une mère de la noblesse espagnole (de Bavière et Bourbon), dont le fils Juan, né en 1977, a eu un fils en 2021, baptisé sous le nom encore de Bagrat.

Le défunt patriarche Élie II avait béni l'union, le 8 février 2009, de David avec la primo-descendante de la branche aînée,

Ana, puis baptisé en 2013 leur fils unique, Giorgi (Georges) né le 27 septembre 2011. Après leur divorce en 2013, la confrontation des deux branches a repris à la mort, le 1^{er} mars 2025, du titulaire issu de la branche aînée, le prince ou altesse royale Nugzar, homme de théâtre réputé, qui n'avait que deux filles, dont Ana, née en 1976, et avait pesé en faveur de la fusion dynastique. Or cette branche, contrairement à la branche Moukhrani, n'admet pas de loi salique. Le 12 mai 2025, Ana s'est fait reconnaître chef de famille lors d'une assemblée présidée par l'intérimaire du patriarche, le *locum tenens* désigné par lui en 2017, le métropolite Shio Mujiri, réputé proche du Kremlin. Or, outre son fils Giorgi, 14 ans, seul issu des deux branches, appelé Bagration-Bagratiou, Ana avait déjà deux filles d'un premier mariage, ce qui pourrait laisser à penser que sa fille aînée Irina, 22 ans, pourrait aussi faire valoir des droits. Tant Irina que Giorgi encadraient leur mère lors de la cérémonie de 2025 sous l'égide de Shio Mujiri. Si celui-ci était élu patriarche, il serait certainement pour celle-ci un allié de poids. ■

MARIE-JO YORK.

Brèves royales

■ **20 mars. Miami.** – Cycle de conférences sur *La Floride, Cuba et les Caraïbes dans la révolution américaine* dans le cadre de l'initiative *America&Spain250*, en présence de la reine émérite d'Espagne Sofia.



▲ Le prince David Bagrationi-Iukhraneli et la princesse Ana lors de leur mariage en février 2009 à Tbilissi, en Géorgie.

© ZUMA PRESS/ALAMY.

■ **24-26 mars. Oslo.** – Visite d'État des souverains belges. Sur un plan familial, la monarchie norvégienne serait la plus proche de la monarchie belge après le Luxembourg. Le père du roi actuel, l'ex-roi Albert II, est en effet cousin germain du roi Harald V, leurs mères étant sœurs.

La préoccupation majeure de la visite pour l'opinion publique était la répercussion de l'affaire Epstein qui implique plusieurs personnalités norvégiennes dont la princesse héritière Mette-Marit, absente depuis deux mois pour de graves raisons de santé, mais qui a fait une première apparition au palais royal à cette occasion (après une interview sur le sujet donnée le 20 mars). Le roi Philippe a prononcé le 25 mars deux discours « engagés », au Centre Nobel de la paix et au déjeuner officiel, contre la dégradation des relations internationales et en défense du multilatéralisme.

■ **25 mars. Canterbury.** – Installation de Sarah Mullally comme archevêque de Canterbury et primat de l'Église d'Angleterre, en présence du prince et de la princesse de Galles, représentant le roi Charles III, gouverneur suprême de l'Église. *The Telegraph* ainsi que le *Sunday Times* et *The Spectator* (« Est-ce important que le prince William croie en Dieu ? ») ont saisi l'occasion pour tenter de caractériser le rapport de William à la religion, distinguant son attachement à l'institution de la pratique de la foi, contrairement à son père le roi Charles III et sa grand-mère la reine Élisabeth II.

■ **28 mars. Monaco.** – Visite officielle du pape Léon XIV au dernier monarque catholique de droit, Son Altesse Sérénissime le prince Albert II, la principauté monégasque reconnaissant la religion catholique romaine comme religion d'État (ainsi que Malte, Saint-Marin et le Liechtenstein). Il s'agissait de la première visite d'un souverain pontife (le pape Paul III y est passé en 1538 alors qu'il se rendait à Nice pour négocier un traité entre Charles Quint et François I^{er}. La dépouille du pape Pie VI, mort à Valence, avait été accueillie dans la principauté, en décembre 1801 durant une nuit, lors de son rapatriement à Rome...).

■ **31 mars. Londres.** – Annonce officielle par le palais de Buckingham de la visite d'État aux États-Unis du roi Charles III et de la reine Camilla le 27 avril pour trois jours à l'occasion des célébrations du 250^e anniversaire de la révolution américaine.

La confirmation a suscité un important débat dans les milieux politiques sur l'opportunité d'un tel voyage au plus fort de la crise entre les deux pays à propos de la guerre en Iran. Le roi doit prononcer un discours devant le Congrès. Un banquet d'État est prévu le 28 avril. Les opposants redoutent que Donald Trump « n'embarasse » le roi par ses appréciations sur les forces armées britanniques. Le communiqué du palais précise que le déplacement royal est de la responsabilité du Premier

ministre. D'autres commentaires y voient au contraire une bouée de sauvetage pour les relations spéciales. Sur la route du retour, le roi Charles III, seul, doit visiter les Bermudes dont il est le chef d'État en titre.

■ **2 avril. Tokyo.** – Le président Macron et son épouse ont déjeuné avec l'empereur Naruhito et l'impératrice Masako au palais impérial.

■ **5 avril. Windsor.** – Charles III, la reine Camilla, le prince William, son épouse Kate et leurs enfants – George, Charlotte et Louis – ainsi que la princesse Anne et le prince Edward, sœur et frère du roi, et quelques autres membres de la famille royale (mais ni l'ex-prince Andrew ni son ex-femme Sarah Ferguson) ont assisté à l'office de Pâques à la chapelle Saint-George du château de Windsor.

■ **5 avril. Copenhague.** – Le roi Frederik X, la reine Mary et leurs quatre enfants ont célébré Pâques à la *Marmokirken* (église de marbre), proche du palais d'Amalienborg.

M.-J. Y.

La Maison de France

■ L'association Gens de France



Gens de France est une association que Mgr le comte de Paris a créée en 2003 pour favoriser, autour de la Maison de France, la relation entre les personnes et contribuer, par ses actions, au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger. L'association soutient le Prince dans ses engagements dans des domaines aussi variés que le patrimoine, l'environnement, le handicap ou la défense. Pour adhérer à Gens de France, suivre le lien : <https://comtedeparis.com/>

■ Le comte de Paris à Castelnaudary

En visite le 29 mars à Castelnaudary, Mgr le comte de Paris a été intronisé digne de la Grande confrérie du Cassoulet. Parmi les autres participants intronisés figurait également Jean Lassalle.

Un moment de tradition, de transmission et d'attachement à l'âme de nos terroirs, où l'excellence du patrimoine français se célèbre avec solennité et convivialité.

La Nouvelle Action royaliste

■ Comité directeur

Le comité directeur de la NAR se réunit le mardi 14 avril. À l'ordre du jour : le contexte politique après les municipales ;

les conséquences du conflit au Moyen-Orient.

■ Le livre de François Gerlotto

Le livre de François Gerlotto, président du comité directeur de la NAR, *Les Enfants de Noé* (Éditions France-Empire, mars 2026), est en vente depuis le 12 mars.

Nous incitons tous nos lecteurs à se procurer cet ouvrage important qui prolonge nos analyses sur l'écologie en traitant plus particulièrement des relations avec le monde animal et l'ensemble du vivant alors même que la crise climatique et l'effondrement de la biodiversité montrent combien ce lien est vital.

Ce livre est à commander (20 €) chez votre libraire en lui indiquant que les éditions France-Empire sont distribuées par Salvator-diffusion.



■ Notre souscription pour 2026

Notre souscription a démarré le 1er mars et a fait l'objet d'un insert diffusé à l'ensemble de nos lecteurs avec notre n°1319. Nous avons besoin cette année de 10000 euros pour poursuivre nos projets de développement.

Pour souscrire, il vous suffit :
- soit de nous adresser un chèque à l'ordre de la NAR ;
- soit de procéder à un virement direct sur le compte de la NAR auprès de la Banque postale (IBAN : FR26 2004 1000 0100 1931 4Z02 066 / BIC : PSSTFRPPPAR. en précisant « pour la souscription »

Vous avez également la possibilité de faire un don défiscalisé au journal au titre de l'année 2026. Souscrit par le biais de l'Association Presse et Pluralisme, un tel don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Il suffit de vous connecter sur le lien suivant : <https://dons.presseetpluralisme.fr/site/pp/Royaliste/fr/don/index.html>



Par François Gerlotto

Sortir vraiment des énergies fossiles

Ce n'est pas la première fois que le prix du baril de pétrole dépasse les 100 dollars : pour le seul XXI^e siècle, citons la crise de 2008 (baril à près de 140 \$) ; de 2011 (100 \$, jusqu'à la pandémie) ; la guerre d'Ukraine en 2022 (115 \$). Et maintenant la guerre en Iran, qui nous propulse encore une fois au-delà des 100 dollars, sans que nous sachions jusqu'où le pétrole pourra monter. Ni jusqu'à quand...

Et chaque fois, nous redécouvrons les mêmes évidences. Que notre dépendance, au sens médical du terme, est extrême, non seulement au pétrole (matière première et carburant), mais à l'énergie, d'où qu'elle vienne, pour toute notre vie quotidienne. Que nos résolutions fermes et irrévocables de ne plus nous laisser prendre par surprise s'effondrent dès que tout va bien. Que notre volonté de réduire les émissions de GES n'a jamais duré plus de quelques mois après les crises. Bref, que nous sommes incapables d'aller contre des choix économiques à court terme, dont nous savons pourtant qu'ils nous confisquent notre liberté.

Chaque crise nous remet en mémoire ce que nous avons appris mais que nous nous étions empressés d'oublier : l'addiction aux combustibles fossiles a quatre effets, aussi dramatiques les uns que les autres.

Le premier est un effet économique, le plus visible car il touche au porte-monnaie de chacun : si pour le moment le coût du baril se répercute surtout sur les transports, quand le blocage se prolongera ce sera toute notre économie qui en pâtira, puisque ces produits pétroliers sont aussi la matière première de l'industrie pétrochimique, laquelle nous fournit en produits indispensables. Les emballages plastiques par exemple, sans lesquels la commercialisation des produits alimentaires est impossible. N'allons pas plus loin dans des détails connus de tous les consommateurs.

Il y a ensuite un effet politique : l'absence de prévision, de réflexion, osons le gros mot : de planification, où l'État n'assure plus l'approvisionnement en biens vitaux et doit accepter des dépenses urgentes, indispensables, imprévues, mène à la catastrophe. Cette incapacité à maintenir un cap vaut aussi pour l'UE, qui oscille en permanence entre une volonté de maîtrise de sa consommation et la soumission aux *lobbies* de l'industrie pétrolière. C'est ainsi que l'interdiction de vendre des véhicules thermiques a été reportée de l'horizon 2030 à 2035 (avant un probable abandon définitif ?) ; alors que la Chine, au contraire, s'est donné ce même objectif et s'y tient, déversant alors dans notre continent ces voitures électriques que, par manque de constance dans nos choix, nous ne sommes plus en état de produire nous-mêmes.

Il y a un effet diplomatique ; et nous découvrons que nous sommes otages des producteurs de pétrole et des États qui les gouvernent. Ici aussi, le « *moment Trump* » est explicite, dans toute la crudité de ses déclarations qui montrent à quel point nous sommes soumis et devons obéir à des intérêts qui ne sont pas les nôtres.

Un effet écologique enfin, sur lequel il est inutile d'insister : nous l'avons traité dans de nombreux numéros de *Royaliste* (1). Notons simplement que les efforts de réduction des GES ont été réduits à presque rien depuis des années, alors que le changement climatique est bien là, et que l'urgence, elle, est de plus en plus forte.

On le voit, l'indépendance énergétique (re)devient une priorité absolue dans tous les domaines. Certes, le parc nucléaire de la France lui donne en partie son indépendance. Mais si les centrales nucléaires produisent 85 % de notre électricité, cela ne représente que 41 % de notre consommation totale, les énergies fossiles y contribuant pour une proportion égale (42 %), le reste (17 %) venant des énergies renouvelables. Nous vivons sur la lancée de la politique des années 1970, où déjà le nucléaire représentait la moitié de notre consommation. Depuis cette date, et malgré toutes ces leçons, la France s'est contentée de continuer sur son erre, sans politique de l'énergie revendiquée, mise à part une série de décisions hélas inconstantes sur la transition énergétique, qui ont toutefois permis à notre consommation primaire d'énergie de 2024 de revenir à son niveau de 1990. Or il n'y a que deux solutions réalistes pour garantir notre indépendance. Réduire notre consommation, c'est possible, nous venons de le dire ; mais ce n'est plus vraiment ce que l'on voit poindre, puisque nous devons réindustrialiser, et que l'IA, qui s'implante partout, est d'une gourmandise folle en électricité pour fonctionner et faire travailler ses *data centers*. Ou remplacer l'énergie thermique par l'électrique partout où cela est possible. Ce qui impose la construction de centrales nucléaires (mais les lieux de construction se font rares) ou à énergie renouvelable, quels que soient leurs défauts.

Cette nouvelle crise présente toutefois la caractéristique, l'avantage, par rapport aux précédentes, de toucher simultanément les quatre effets décrits. N'ayant pas été capables de réagir à chacun pris séparément, peut-être cette fois-ci serons-nous en mesure de nous reprendre et de relancer une vraie politique d'indépendance énergétique qui réponde à ces quatre exigences. ■

(1) Voir *Royaliste* n^{os} 1223, 1244, 1292, 1298, 1303, 1305, 1306...

Sommaire

Page 2 : Actualité - Événements

Mercredis de la NAR.

Pages 3 à 5 : La Politique

Maires : le jeu de massacre. – La social-démocratie (2). – Sur le mur de Jean Chouan. – Un entretien avec Mgr le comte de Paris.

Pages 6 à 8 : La Nation française

La Commission européenne ne parle qu'anglais. – Bruxelles sabote le nucléaire français. – Les départements d'Outre-mer ont 80 ans.

Pages 9 à 11 : Les Chemins du monde

La prise de Cuba. – Incertitudes danoises. – La vague coréenne. – Les Faits marquants.



Pages 12 et 13 : Synthèse

Passé et avenir des idéologies.

Pages 14 à 17 : Les Idées et les Livres

Regards croisés sur l'Occident. – BD : un soldat perdu. – Racines albanaises. – Quelle dissuasion avancée ? – *Le Système de l'argent*.

Pages 18 à 20 : Les Lettres et les Formes

Portrait de deux collaborationnistes. – George Sand, une insoumise ? – Voyage littéraire en Castille. – L'ail mûr du Japon.

Pages 21 à 23 : La Voie royale

Les grands serviteurs de la France (4) Louvois. – La maison royale des Bragratides. – Brèves royales. – La Maison de France. – La Nouvelle Action royaliste.

Page 24 : Éditorial

Sortir vraiment des énergies fossiles.